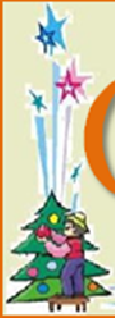


MAIRIE



# COURCOURY



*Journal d'Informations Communales*



Décembre 2008 - Numéro 31

---

## Le Mot du Maire

---

*Cher(es) administré(es),*

*Septembre et Octobre ensoleillés ont tenté d'excuser un été bien capricieux. Décembre déjà ! 2008 s'achève avec ses joies et ses peines.*

*Cette année a vu l'installation d'une nouvelle municipalité qui s'est mise au travail avec différents dossiers riches en réflexions : projets de travaux, l'école, le PLU (Plan Local d'Urbanisme), la station de traitement des eaux, les travaux des commissions municipales etc... 2009 s'annonce aussi riche.*

*La vie associative très dense mobilise l'ensemble des bénévoles, à l'image de la « FÊTE de L'OIE » les 14 et 15 Août, qui confirme chaque année sa place dans les grands événements régionaux. J'adresse mes encouragements à celles et à ceux qui se dévouent sans compter pour développer nos activités associatives, culturelles, sportives, etc...*

*Cette période est traditionnellement l'époque des fêtes de fin d'année, des vacances, des rencontres en famille, entre amis. Mes pensées iront vers les personnes isolées, en difficulté.*

*Comme le veut la tradition, au nom du Conseil Municipal et à titre personnel, nous vous souhaitons une très bonne année 2009.*

*Joyeuses Fêtes de Noël et de Nouvel An,*

*Le Maire*

---

## Edito

Chers amis de Courcoury,

*Ce numéro 31 du Journal d'Information Communales vous relate les activités d'une équipe municipale qui s'investit au service d'un village vivant et ouvert sur les autres.*

*Le travail soutenu de l'équipe que vous avez choisie, neuf mois après son élection commence à se concrétiser. Certes le débat est parfois vif ; ainsi le résultat du vote des élus du Conseil Municipal du 04 septembre montre clairement que les partisans d'une unité de traitement collective d'assainissement écologique et discrète ne sont guère moins nombreux au sein du conseil que les partisans d'une usine de traitement commune avec St Sever. Cependant le vote a tranché et le dossier doit maintenant avancer.*

*Vous lirez également que les démarches préliminaires, pour la mise en sécurité de la traversée des villages Chez Berne et chez Fruger sont maintenant effectuées et qu'on peut raisonnablement espérer la réalisation des travaux au cours de l'année prochaine.*

*L'espace bibliothèque ? Il verra le jour lors du premier semestre 2009. Mais bien d'autres projets nous attendent et il reste beaucoup à faire dans les cinq ans à venir ! Les activités de vos nombreuses associations témoignent de la vitalité de Courcoury. Vous en aurez ici un aperçu et si l'espace bibliothèque trouve suffisamment de bénévoles parmi vous, alors on peut imaginer de nouvelles activités autour de cet espace.*

*Courcoury est aussi un village ouvert sur les autres comme vous le prouve le joli succès de la visite d'un soir en Juillet dernier.*

*Enfin, un petit rappel : la Commission Communication Journal est ouverte à tous ; alors si vous vous sentez l'âme d'un journaliste vous serez les bienvenus !*

**La Commission  
Communication-Journal**

## Sommaire du numéro 31

### Informations municipales

- ❖ Horaires Mairie, Permanences et Vœux 2009
- ❖ Comptes-rendus des réunions du Conseil
- ❖ Point sur les projets en cours

### Infos pratiques

- ❖ Inscriptions sur les listes électorales
- ❖ Tous ensemble, embellissons l'hiver
- ❖ Parcours de la citoyenneté
- ❖ Projet Charente-Seugne
- ❖ Comité de parrainage 17
- ❖ Conduite citoyenne
- ❖ Rappel à tous
- ❖ Economètres
- ❖ Bison Futé vous informe
- ❖ Alcool, charte de protection des mineurs
- ❖ Maison de l'habitat
- ❖ Arrêté Préfectoral
- ❖ L'Angélique des Marais

### Notre clin d'œil historique

- ❖ La guerre 1914-1918 au travers des registres du conseil municipal
- ❖ Photos anciennes
- ❖ Légendes des « Fades » de Courcoury

### La vie au quotidien

- ❖ Etat-civil
- ❖ Journal de l'école
- ❖ Cérémonies du 14 juillet 2008
- ❖ Visites du Soir du 29 juillet 2008
- ❖ Etudiants sur la commune
- ❖ Cérémonies du 11 novembre 2008

### Vie associative et Acteurs de la vie sociale

- ❖ Annuaire des associations
- ❖ Paroisse
- ❖ Articles des associations

### Et encore ...

- ❖ Eh Ben Asteur
- ❖ Petites annonces
- ❖ Les commerces et artisans
- ❖ Mots croisés et mots mêlés

**Journal d'Informations Communales – DECEMBRE 2008 – Siège : Mairie de Courcoury**

**Equipe rédactionnelle :** E.BIGOT – K.BARON-BRUMAUD – A.BOISSINOT – M.BOUTINON – J.DEGUIL – L.GILLARD – J.HARDY – JC.ISOARD – JM.KELLER – J.RUI – G.VILPASTEUR – T.NEE – G.LECRON – J.BESSONNET

**Ont participé à ce numéro :** C.BABIN – Ch.et Cl. BOISSINOT – P.ROUILLE – A.ROULLEAU – D.BRUMAUD – D.MEUNIER – F.PORTIER – C.GOISIN – F. ROULLIN

*Les personnages de la couverture ont été réalisés et offerts à la commune par M & Mme FARGEOT, merci à eux*

ISSN - 1265 731 X

Tirage : 350 Exemplaires

N°31

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Heures d'ouverture de la Mairie :

<b>LUNDI</b>	9H00 – 13H00
<b>MARDI</b>	9H00 – 12H00 et 13H00 – 17H00
<b>JEUDI</b>	9H00 – 12H00
<b>VENDREDI</b>	9H00 – 12H00

## Permanence des Elus :

<b>Eric BIGOT, Maire :</b> Les MARDIS de 9H00 à 12H00 Les SAMEDIS sur Rendez-vous	<b>Françoise BARBAUD, 1<sup>ère</sup> Adjointe :</b> Les JEUDIS de 9H00 à 10H30
<b>Joseph BESSONNET, 2<sup>ème</sup> Adjoint :</b> Les VENDREDIS de 10H00 à 12H00	<b>Kim BARON BRUMAUD, 3<sup>ème</sup> Adjointe :</b> Les LUNDIS de 9H30 à 11H30

## Assistante Sociale :

Tous les Mardis de 14H00 à 15H00

## Vœux de la Municipalité

La cérémonie des vœux se déroulera le

**Dimanche 11 janvier 2009 à 16H00**

à la Maison de la Seugne. A l'issue de celle-ci, nous partagerons la Galette des Rois. Nous comptons sur votre présence à cette occasion.

## Résumé des comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal

**RAPPEL IMPORTANT** : Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa).

Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et bientôt sur le site internet de la Mairie de Courcoury.

### Séance du 27 Juin 2008

La Préfecture de la Charente Maritime a fixé un arrêté convoquant les Conseillers Municipaux de toutes les Mairies, le 27 Juin 2008, en vue de la désignation de leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral, qui sera chargé de procéder à l'élection des Sénateurs.

Cette élection aura lieu le 21 Septembre 2008 à la Rochelle.

3 DELEGUES doivent être désignés, ainsi que 3 suppléants, RESULTATS DES VOTES :

DELEGUES : BIGOT Eric, KELLER Jean-Marc et MECHAIN Didier

SUPPLEANTS : BARBAUD Françoise, BARON BRUMAUD Kim et FARGEOT Michelle

#### SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS

Les dossiers de demandes de subventions ont été étudiés lors de la réunion de la Commission des Finances.

- LA CALAS : 200 euros

- LE COMITE DE JUMELAGE : 350 euros

- LA PIBOLE : 350 euros

- LES PARENTS D'ELEVES : 600 euros (une majeure partie correspondant au financement du récent voyage des enfants au Zoo de CHIZE, coût 400 euros)

-ASSOCIATION DES PECHEURS D'ANGUILLES DE LA SEUGNE : 60 euros

-LA COUR'OIE : 100 euros (L'ATELIER, travaux manuels)

-LE BIBLIOBUS : 60 euros

Mr le Maire rappelle à cette occasion que la COURCOUROISE DE SONORISATION n'a pas droit aux subventions. CORCOSSE AMITIE, CORCOSSE JEUNESSE et l'ACCA n'ont pas souhaité déposer de dossiers. La SOCIETE DES FETES n'a pas déposé sa demande à temps et le dossier sera étudié ultérieurement.

#### POSITIONNEMENT DE LA COMMUNE CONCERNANT LE PARKING DE L'ECOLE

Mr BESSONNET Joseph prend la parole pour faire le compte rendu des démarches entreprises.

Les différentes instances publiques (DID, Conseil Général, Conseil Régional) ont été contactées afin d'avancer ce projet.

Réponse positive à l'unanimité.

#### DEMANDE D'AUTORISATION BANQUE DEXIA

A la demande de la banque DEXIA, le Conseil Municipal de COURCOURY donne l'autorisation définitive de délégation de pouvoir au Maire.

#### DOSSIER DES DEGATS OCCASIONNES A LA MAISON DE LA SEUGNE

Lors d'une précédente location, des dégâts avaient été constatés. Les réparations ont été faites par les agents techniques. Leur coût s'élevant à 46€60 a été facturé au locataire.

#### COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS (CCID)

Une liste de 24 personnes avait été proposée par le conseil municipal à la direction des services fiscaux qui a désigné 6 commissaires titulaires et 6 suppléants.

#### RESERVE DE SECURITE CIVILE

Après un appel à volontariat de la Mairie, un certain nombre de personnes ont répondu positivement.

#### L'AFR – Association Foncière de Remembrement

La DDAF a pris l'arrêté de composition de l'AFR de Courcoury : Monsieur le Maire, un représentant du directeur de la DDAF et 6 membres de la commune désignés pour 6 ans.

#### DEMANDE DE DEROGATION

Une personne travaillant sur la commune a fait une demande de dérogation qui vise à faire entrer un enfant à l'école de Courcoury. Elle n'entre en aucun cas dans le cadre de la convention entre Courcoury et les Gonds. L'ensemble des conseillers donne un avis favorable à la venue de cet enfant.

#### REUNION AU SUJET DE L'EDUCATION

Une réunion aura lieu le 1er Juillet 2008.

Mr KELLER Jean-Marc fait état de sa rencontre avec la responsable éducation de la CDC pour l'organisation des horaires de garderie. Une extension étant fortement souhaitée, elle accepte le principe pour une période d'essai de deux mois. L'ouverture se fera un quart d'heure plus tôt, soit à 7h30, et la fermeture une demi-heure plus tard, soit 19h00.

#### CONSEIL D'ECOLE

A la rentrée scolaire, le samedi étant supprimé, il faut répartir les deux heures sur les autres jours de la semaine. Cette demi-heure de soutien scolaire en plus est proposée pour le soir, mais un problème se pose, cela va-t-il toujours être compatible avec les transports ? SI besoin, il pourrait être installé un accueil gratuit pour permettre l'attente des transports.

Compte rendu des activités du 3ème trimestre :

Piscine, roller, exposition photos, matinée collège (pour faire connaissance), théâtre Gallia (sortie), prévention routière, santé bucco-dentaire, sortie de fin d'année au zoo de CHIZE, kermesse de fin d'année.

Projets :

Classe de neige pour l'année prochaine, achat d'un téléphone duo, et d'un onduteur (protection du réseau).

#### QUESTIONS DIVERSES

Mr BOUTINON Michel demande de sécuriser rapidement les puits de la Commune.

Mme FARGEOT Michelle se fait la porte parole de Mr ROBERT Jacky au sujet de chênes dont les branches sont tombées et risquent d'être dangereuses.

## Séance du 4 Septembre 2008

### RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT DES EAUX DE LA CHARENTE-MARITIME Exercice 2007

Le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime concernant l'exercice 2007 a été présenté à l'assemblée délibérante.

Le Conseil Municipal, auquel a été soumis ce rapport, l'approuve à l'unanimité.

### MISE A DISPOSITION D'UN ECONOMETRE PRETE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SANTON ET SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRET ET GESTION DES ECONOMETRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

### LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le Maire présente l'évolution de ce dossier sur les années passées.

Le précédent conseil a décidé de transformer le POS (Plan d'occupation des sols) en PLU. Un travail d'analyse est effectué par les élus en collaboration avec le cabinet d'études CREA sur ce dossier ; un projet de PLU implique une projection dans le temps sur 15 ans. Le PLU a été arrêté par la précédente municipalité le 21 janvier 2008.

Suite aux élections municipales de mars 2008, la volonté des nouveaux élus était de revoir 3 points essentiels : le développement de la population dans les 15 ans à venir, le reclassement de la Blancharderie en « zone fermée à l'urbanisation » et le secteur de Chez Berne-Chez Fruger.

Le cabinet d'études CREA a présenté l'ensemble du dossier PLU aux nouveaux conseillers qui ont eu la possibilité d'apporter certaines remarques et modifications.

Il a ensuite été procédé à la consultation des PPA (Personnes Publiques Associés) et suite à ces réponses, une nouvelle analyse a été effectuée.

Il est à préciser que l'annexe répondra aux interrogations des PPA et modifiera le dossier initial. elle sera donc jointe lors de l'enquête publique.

A la suite de cette présentation, un débat a lieu sur le contenu de celle-ci.

L'ensemble des conseillers a pu s'exprimer faisant apparaître leurs différentes remarques.

Il est à souligner l'importance de mettre en place le PLS (Plan Local de Sauvegarde) de la Commune. La commission sécurité est en train de réaliser ce dossier.

Le Maire demande au conseil de procéder au vote à bulletins secrets. Il s'agit de répondre à la question :

Etes vous pour ou contre l'annexe à joindre au PLU arrêté ?  
Précision : dans l'affirmative, le processus d'avancement du PLU se poursuivra

OUI : 12 voix

NON : 3 voix

Le processus d'avancement du PLU va donc se poursuivre. Une rencontre avec le commissaire enquêteur va être programmée afin de déterminer les dates de l'enquête publique et de procéder à toutes les publicités légales.

### UNITE DE TRAITEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE COURCOURY-EST

Le Bourg bénéficie de l'assainissement collectif avec la commune de Les Gonds. Cependant Courcoury-Est ne dispose pas d'assainissement collectif et une possibilité de partenariat avec St Sever pour la construction d'une unité de traitement a été envisagée par l'ancienne municipalité.

Depuis les élections municipales de 2008, les élus s'étaient engagés à revenir sur ce projet.

Depuis mars 2008, la municipalité a rencontré le Syndicat des Eaux ainsi que le propriétaire du terrain concerné et le Maire de St Sever.

La société SOCAMA et le Syndicat des Eaux sont également venus en mairie pour répondre aux questions techniques des élus.

Il est précisé qu'une unité de traitement commune St Sever-Courcoury-Est n'est envisageable que sur le terrain initialement prévu dans le projet.

Le maire souligne les propos de la SOCAMA qui a précisé que le projet concernait une unité de traitement écologique et aux normes en vigueur. Le projet contient un aménagement paysager des abords de l'unité.

Enfin, de nombreux assainissements autonomes ne sont pas conformes.

L'ensemble des conseillers reconnaît la nécessité d'un assainissement collectif pour Courcoury-Est. Le débat porte sur le choix : une station commune (capacité 1800 habitants) avec Saint Sever ou une station séparée pour Courcoury d'une capacité de 600 habitants.

Le débat étant terminé, le Maire demande à ce qu'il soit procédé au vote à bulletin secret.

La question est : Poursuivons-nous le projet d'une unité de traitement commune avec St Sever ?

OUI : 8 voix NON 7 voix

Courcoury s'engage donc dans le projet de construction d'une unité de traitement d'assainissement collectif Courcoury-Est-St Sever.

Un deuxième vote est demandé à bulletin secret concernant le dimensionnement de l'unité de traitement :

Souhaitons-nous diminuer la capacité de l'unité de traitement à 1800 habitants au lieu des 2400 prévus ?

OUI : 9 voix NON : 4 voix

3<sup>ème</sup> vote : Acceptons-nous le projet de la SOCAMA tel qu'il nous a été présenté ?

1<sup>er</sup> tour : 7 OUI, 7 NON, 1 NUL

2<sup>ème</sup> tour : 7 OUI, 7 NON, 1 NUL

3<sup>ème</sup> tour : 8 OUI 7 NON.

Le projet présenté par la SOCAMA est donc accepté.

### ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les tarifs n'évolueront pas cette année car la commission des affaires scolaires souhaite avoir une vision de la fréquentation sur une année complète avant de se prononcer.

### TARIFICATION REPAS CANTINE

Conformément au décret N°2006-753 du 29 juin 2006 qui supprime l'encadrement des tarifs de la restauration scolaire des élèves de l'enseignement public, sous réserve de ne pas excéder le coût du service rendu par usager, et après comparaison avec les tarifs d'autres cantines scolaires, Monsieur le Maire propose au conseil une augmentation du prix des repas des enfants, des agents et des instituteurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'ensemble des propositions : **le prix du repas servi à la cantine est donc fixé pour l'année scolaire 2008/2009 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008 :**

- **1€65 pour les enfants**
- **3€30 pour les adultes**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

## **OBJET : TARIFICATION LOCATION**

### **DE LA SALLE des FÊTES**

Monsieur le Maire propose au Conseil de réviser la tarification (délibération du 7 décembre 2004) de location de la salle des fêtes selon les propositions suivantes Habitants Commune : 90€ Journée et 130€ Week-end

Habitants Hors Commune : 140€ Journée et 220€ Weekend

Professionnels : 130€ Journée et 205€ Week-end

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 14 voix pour et une abstention,

- Accepte les nouvelles propositions de tarification de la salle des Fêtes
- Décide d'appliquer ces nouvelles dispositions à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008
- Rappelle que la tarification week-end sera systématiquement appliquée du Samedi au dimanche (pas de location journée sur l'un ou l'autre de ces jours).

### **VŒU RELATIF AU MAINTIEN DU NUMERO DE DEPARTEMENT SUR LES PLAQUES D'IMMATRICULATION :**

#### **« JAMAIS SANS MON DEPARTEMENT »**

Considérant que le changement le plus visible et le plus préjudiciable de ces nouvelles dispositions, dont l'application est prévue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, est l'attribution d'un numéro de vie pour le véhicule, soumis à un principe de numérotation nationale, mettant fin sans raison à la présence de l'indicatif départemental sur les plaques des véhicules, considérant que malgré tout la possibilité est laissée aux automobilistes de personnaliser une petite bande bleu équivalent à un chiffre, espace dans lequel l'apposition d'un blason d'une région et d'un département de la forme d'un timbre poste est autorisé mais facultatif. Cette même personnalisation pourrait de plus être différente de l'adresse mentionnée sur la carte grise, considérant que l'identité de notre ville est dangereusement remise en cause puisque liée au sort réservé au département, demande que le numéro de département soit affiché de manière lisible obligatoire sur toutes les plaques mises en circulation à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain dans le cadre de la mise en place du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Le projet d'une bibliothèque communale est évoqué, il sera étudié en commission, des devis ayant déjà été établis.

Mme FARGEOT Michelle s'inquiète sur la sécurité des promeneurs lors des battues de chasse.

M. KELLER Jean-Marc rappelle que des trous doivent être rebouchés sur les routes de Gatebourse.

## **Séance du 4 novembre 2008**

### **CREATION D'UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Une étude a été menée concernant la création d'une bibliothèque municipale dans une des salles de l'Espace René Guillot.

Après présentation des différents devis des entreprises sollicitées, le devis retenu est celui de :

L'entreprise QUADRA CONCEPT pour un montant de 3744.68 € TTC

Le Maire informe le conseil que différentes subventions seront demandées, à savoir :

- à la bibliothèque départementale de prêt
- à Conseil Régional au titre du FRIL
- au Pays de la Saintonge Romane

Les crédits correspondants seront à inscrire au BP 2009.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise et de signer toutes les pièces concernant les éventuelles demandes de subventions. Pour à l'unanimité

### **CONVENTION EFFACEMENT DU RESEAU France TELECOM Le Moulin du Gua**

Le Maire fait lecture de la convention d'étude de travaux concernant l'enfouissement de réseaux France Télécom Le Moulin du Gua

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention. Pour à l'unanimité

### **CONVENTION DE MUTUALISATION DES MOYENS Les Gonds / Courcoury**

Le Maire présente l'ébauche d'une convention pour le prêt gratuit et réciproque de matériels entre Les Gonds et Courcoury. Cette convention sera étudiée et représentée lors d'un prochain conseil.

### **MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE CONSTRUCTION ET D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DES COMMUNES DE LA CHARENTE MARITIME**

Le Maire soumet au conseil municipal le projet de modification des statuts du Syndicat mixte départemental pour améliorer la représentativité des communes au sein de ce dernier. Pour Courcoury le nombre de représentants reste le même (1 électeur).

### **REDEVANCE GDF**

Le montant à percevoir par la Commune est de 102€71

Le conseil adopte à l'unanimité.

### **CIRCULATION ET DIVAGATION DES CHIENS**

Vu le code des collectivités territoriales et le code rural, considérant qu'il appartient au Maire de prendre un arrêté, dans l'intérêt de la sécurité publique, toutes mesures relatives à la circulation des chiens et notamment d'interdire la divagation de ces animaux,

Le Maire demande au conseil municipal le tarif qu'il souhaite voir appliquer à l'article 6 de son arrêté : « Lorsqu'un chien est réclamé par son propriétaire, ce dernier doit, préalablement à la remise de l'animal, acquitter à la recette municipale les frais de conduite, de nourriture et de garde conformément au tarif en vigueur dans la commune. »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer un tarif de 10€ par jour.

### **AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE LA CANTINIÈRE**

Le Maire explique que, vu le nombre d'élèves qui déjeune à la cantine scolaire, il est devenu impossible à la cantinière, de surveiller les enfants en permanence de 12h à 13h20.

La Communauté de Communes du Pays Santon mettra donc un agent supplémentaire à l'école afin d'assurer cette surveillance.

Aussi, il revient à la Commune de prendre en charge financièrement le temps de travail effectué par la cantinière qui représente 3.5/35<sup>ème</sup> annualisés.

Le temps de travail de la cantinière sera donc de 23/35<sup>ème</sup> à la charge de la Commune à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008 (19.5/35<sup>ème</sup> précédemment).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité

**DEMANDE DE SUBVENTION au CONSEIL GENERAL**  
**Réparation de la chaudière de l'école.**

Le Maire explique au conseil municipal qu'il a été nécessaire de procéder à des travaux de réparations de la chaudière de l'école en urgence.

Le montant de ces travaux s'élève à 2 383.50€ TTC

Le caractère urgent de ces réparations pour des raisons de sécurité n'a pas permis au conseil de procéder à une étude de financement.

Le conseil municipal souhaite solliciter une aide du Conseil Général afin d'aider la commune à financer ces réparations. Cette aide pourrait représenter 47% du montant HT des dépenses.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité de solliciter l'aide du conseil général et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces concernant ce dossier.

**SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS**

Après avoir étudié les demandes des différentes associations qui ont formulé des demandes de subventions hors délais, ainsi que leurs projets pour 2008, il est proposé au Conseil :

Association	Montant de la Subvention
<b>La Société des fêtes</b>	<b>125 €</b>
<b>Comité de Jumelage</b>	<b>150 € (participation à l'achat de la girouette de 2007)</b>

Le Conseil, après en avoir délibéré,

- accepte l'ensemble des propositions ci-dessus
- les crédits correspondant sont inscrits au BP 2008

La demande de subvention de la société des fêtes étant arrivée en mairie hors délais, cette subvention n'est versée qu'en fin d'année.

En 2009, les demandes de subventions des associations devront être motivées et être déposées en mairie dans les délais fixés.

**Révision du PPRiN – Plan de Protection des Risques Naturels d'Inondation**

Le projet de révision du PPRN inondation a été présenté sous forme de panneaux exposés avec un registre à idées sur lequel aucune remarque n'a été formulée (Maison de la Seugne).

Un affichage d'information sur le PPRiN a été effectué sur les 23 panneaux de la Commune.

Afin d'assurer les consultations réglementaires, il faut recueillir l'avis du Conseil Municipal.

Ensuite Monsieur le Sous-préfet soumettra fin 2008 le projet de révision de notre PPRN à enquête publique.

Ce dossier était à disposition pour consultation à la Mairie. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à ce projet de révision du PPRN inondation à l'unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Il est signalé que la Société des fêtes prêterait gratuitement la vaisselle pour le repas de fin d'année du CCAS.
- Le chauffe-eau de la salle des fêtes est à changer, il serait souhaitable d'augmenter sa capacité. Des devis ont été présentés concernant l'achat
- Demande d'achat d'un drapeau de cérémonies comportant les dates des guerres après 1945. Une étude sera faite prochainement.
- Le sujet du service minimum dans les écoles est abordé. Le conseil ne souhaite pas organiser un tel service par manque de moyens humains et matériels.
- Un bon accueil de la population a été réservé aux étudiants reçus par la Commune. Le conseil municipal vous en remercie.

**« Si j'étais Maire ? »**

*Par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury*

Si j'étais maire ?

Voilà la question qui a été posée aux élèves du cycle III de l'école.

Voici la suite des réponses données par les enfants.

Bonne lecture !!!



## Points sur les projets en cours

### ➤ **Plan local d'urbanisme (PLU)**

L'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme s'est terminée le 02 décembre 2008.

Nous devons maintenant attendre le rapport du Commissaire Enquêteur afin d'étudier les différentes remarques.

### ➤ **Aménagement sécuritaire de la Départementale « Chez Berne » / « Chez Fruger »**

A la demande de nombreux résidents des villages traversés par la Départementale, ce dossier a été ouvert dès les premiers jours suivant l'élection municipale. Un travail de fond a été effectué avec la DID (Direction des Infrastructures Départementales) et différents projets ont été élaborés. En fonction du projet qui a paru le mieux adapté, une rencontre avec les habitants jouxtant les aménagements à réaliser a eu lieu.

Les élus et la DID doivent à nouveau travailler sur ce dossier. Le projet final sera présenté à la population. Ces aménagements sécuritaires seront programmés pour l'année 2009. Le financement sera partagé entre le Département et la Commune.

### ➤ **Sécurité sur la Commune**

Une expérience de mise en place de radar sur notre commune est à l'étude. Des essais concluants ont eu lieu sur la Commune de Les Gonds. Cet appareil permet de sensibiliser les conducteurs sur leur vitesse, il fait aussi l'analyse du trafic afin de mieux cerner les problèmes liés à la circulation routière. Ces informations permettraient d'alimenter la réflexion des élus pour les futurs aménagements de la voirie de Courcoury.



### ➤ **Aménagement Centre Bourg / Parking école / Sécurité / Ecole / Déplacement Panneau Agglomération ...**

De Décembre 2008 à Février 2009, les élus doivent proposer un aménagement du centre bourg qui commencerait de l'entrée actuelle de la commune pour se terminer au lieu dit Les Lauriers. Afin de répondre aux exigences administratives, nous incluons l'aménagement du parking (près de l'école) dans ce projet.

De Mars 2009 à Décembre 2009, la DID mandatera un bureau d'étude pour travailler avec les élus sur ce projet.

Année 2010, la DID commencera les travaux d'aménagement.

Entre temps, à notre demande, la DID doit réparer la voirie dès le mois d'avril/mai 2009.

### ➤ **Sécurité civile / Plan de sauvegarde communal**

Le plan de sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection ou le soutien de la population au regard des risques connus sur notre Commune (inondations, tempêtes, canicules...).

Les élus, les volontaires (Réserve Communale) travaillent sur ce dossier pour qu'il soit mis en application au plus vite.

### ➤ **Station de traitement des eaux usées**

L'enquête publique a eu lieu, un avis favorable a été donné. L'ensemble des conseillers reconnaît la nécessité d'un assainissement collectif pour Courcoury-Est. Le Conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de continuer le projet d'implantation sur Courcoury en collaboration avec la commune de Saint Sever de Saintonge. Actuellement, le Syndicat des Eaux poursuit la procédure d'acquisition du terrain.

### ➤ **Bibliothèque Municipale**

Les élus ont travaillé à la mise en place d'une bibliothèque sur notre commune. Celle-ci sera tenue par des bénévoles sous la responsabilité de la Mairie. L'année 2009 verra la naissance de cet outil au service de l'ensemble de la population. Les bénévoles seront formés par des bibliothécaires. Une rencontre a eu lieu avec les volontaires souhaitant donner du temps pour faire vivre cette nouvelle structure.

### ➤ **Les aires de pique-nique « Le Gua » « L'eau Vive » « la Fossade »**

Les aires de pique-nique ne sont pas encore dans un état acceptable, différents travaux vont avoir lieu pour qu'elles soient agréables et utilisables avant l'été.

### ➤ **Communication**

Nous avons mis en place les Flashs Infos chaque fois qu'un évènement nous paraît important à vous communiquer. Nous continuerons cette formule rapide et efficace.

Un toilettage du site INTERNET a commencé, une amélioration ainsi que d'autres informations auront lieu en 2009. <http://www.ville-courcoury.fr>

### *« Si j'étais Maire ? »*

*par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury*

Si j'étais maire, je bâtirais un parc à poissons. Je ferais une équipe de foot et un parc animalier.

Je construirais aussi une épicerie. Je ferais venir tous les nettoyeurs de la nature et je repeuplerais la faune et la flore.

*Vadym*

# INFOS PRATIQUES

## ➤ Inscription sur les listes électorales :

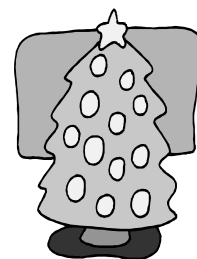
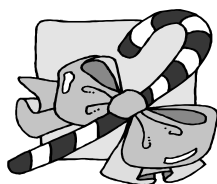
Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur les listes électorales en se présentant à la Mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Téléphone, Quittance de loyer) jusqu'au 31 Décembre inclus.

Le Mercredi 31 Décembre 2008 la Mairie sera exceptionnellement ouverte de 9H à 17H.

Si vous avez eu 18 ans en 2008, contactez la Mairie pour vérifier si vous êtes bien inscrit.

En cas d'indisponibilité ou de difficultés à vous déplacer personnellement, une tierce personne munie d'une procuration sur papier libre peut accomplir cette démarche à votre place en présentant votre carte d'identité et votre justificatif de domicile.

## ➤ Tous ensemble, embellissons l'hiver :



Comme les années passées, en ces périodes de fêtes, la population de Courcoury est invitée à se mobiliser pour égayer son environnement. Maisons et abords, jardins, petit patrimoine pourraient revêtir leurs plus beaux atours.

Couronnes, guirlandes, végétaux, un peu d'imagination, beaucoup de plaisir pour grands et petits, contribueront à donner à la commune un air de fête.

### « Si j'étais Maire ? »

par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury

Si j'étais maire, j'enlèverais le coiffeur et construirais une pharmacie.

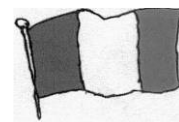
Je ferais venir un médecin, et aussi un boulanger, puis je mettrais un tabac presse, un entrepôt, un lycée et un collège.

Joan

## ➤ OBJECTIF CITOYEN – LE PARCOURS DE LA CITOYENNETE



**1ère Etape : Enseignement de défense en classe de 3<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup>**



**2ème Etape : Recensement à la Mairie**

Depuis la suspension du service national, le recensement est **obligatoire et universel**.

Il concerne garçons et filles. Dès leur seizième anniversaire et au plus tard à 16 ans et 3 mois, les jeunes gens doivent se présenter à la Mairie munis d'une pièce d'identité nationale.

**L'attestation de recensement délivrée par le Maire est obligatoire pour toutes les inscriptions aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.**

**3ème Etape : Journée d'appel de préparation à la défense**

Si les 2 premières étapes ont été effectuées dans les délais, la convocation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D.) intervient en principe vers 17 ans ½ et le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD. Ce certificat est également obligatoire pour toutes inscriptions aux concours et examens.

A réception de la convocation, il est possible à tout moment de demander à changer de date, jour ou lieu (au plus proche du domicile ou du lieu de scolarité).

Toutefois, il est important de signaler tout changement d'adresse au Bureau du Service National (B.S.N.) de Poitiers.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact des services du BSN :

***Mail*** : [bapd-bsn-poi@dsn.defense.gouv.fr](mailto:bapd-bsn-poi@dsn.defense.gouv.fr)

***Tél.*** : 05 49 00 24 12

***Fax*** : 05 49 00 24 50

***Courrier*** : Bureau du Service National

Quartier Aboville

BP 647

86023 POITIERS CEDEX

### « Si j'étais Maire ? »

*par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury*

Si j'étais maire, je construirais une Coop., une boulangerie, j'aménagerais des jeux, des magasins.

Et tous les week-ends, j'organiserais des spectacles pour les enfants. J'imaginerais des promenades à cheval, à pied et en vélo pour les gens de la commune.

*Quentin*

## ➤ Projet Charente-Seugne

C'est en 2005, que les élus de la Communauté de Communes du Pays Santon ont décidé de la revalorisation du Delta de la Seugne. Classé Natura 2000, ce site remarquable de 5000 hectares dont 2000 de zone humide, s'étend sur 8 communes dont 5 de la Communauté de Communes du Pays Santon : Colombiers, Courcoury, La Jard, Les Gonds et St-Sever de Saintonge et sur 3 hors communauté : Berneuil, Montils, St-Léger.

La tempête de 1999 a provoqué des dégâts très importants. De nombreux arbres tombés risquent de créer des embâcles ou d'être entraînés par les eaux générant une menace en cas de crue. Une des grandes difficultés a été la recherche des 1278 propriétaires des parcelles.

Le chantier a commencé à Les Gonds, au lieu-dit « les Naises ». Après un débroussaillage, les bois utilisables pour le chauffage sont mis en tas en prévision du débardage. Afin de ne pas détériorer ce milieu fragile, l'utilisation d'un cheval a été préférée à tout autre mode de transport. Ce bois sera alors valorisé. Broyé, il servira à alimenter les chaudières de Préguillac, St-Sever et Chermignac.



### « Si j'étais Maire ? »

par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury

Si j'étais maire je ferais rénover les quelques maisons abandonnées et je ferais construire une boulangerie.

Je planterais plus d'arbres et j'entretiendrais l'école. Puis j'installerais une boîte aux lettres.

*Estelle*

## ➤ Comité de parrainage 17

Cette association a mis en place et accompagne depuis 1996 des **parrainages de proximité**. Le parrainage concerne tout enfant, parent, parrain potentiel, de chaque commune du département et s'inscrit dans un ensemble d'actions de **solidarité**, de **prévention**, parfois de **protection**.

Basé sur le bénévolat et la solidarité, ce lien intergénérationnel se crée entre un **enfant** et un **adulte**.

S'inscrivant dans l'aide à la **parentalité**, cette relation de confiance permet aux parents, parfois isolés, de souffler un peu. Fondé sur l'engagement volontaire de chacun, le parrainage de proximité repose sur des valeurs d'**échanges**, de **réciprocité** et d'**enrichissement mutuel**.

Pour toutes informations complémentaires des plaquettes peuvent être consultées à la Mairie de Courcoury ou contacter le :

### Comité de Parrainage 17

5 rue du Bois d'Huré

17140 LAGORD

**Téléphones** : 05.46.51.84.76 – 06.87.65.83.16

**Courriel** : [comite.parrainage17@orange.fr](mailto:comite.parrainage17@orange.fr)

## ➤ Renouvellement de l'opération « conduite citoyenne »



Lors de la première session qui a eu lieu en décembre 2007, 25 jeunes ont pu bénéficier de cette démarche qui vise 3 objectifs principaux :

- Réduire le nombre de jeunes qui conduisent sans permis du fait de son coût
- Réduire le nombre de jeunes exclus du marché de l'emploi faute de permis
- Engager les jeunes dans une démarche bénévole d'entraide et de solidarité et valoriser leur engagement.

Cette opération est rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs acteurs : la Communauté de Communes du Pays Santon, l'Etat, le Conseil Général de Charente-Maritime, les structures associatives du territoire, la Mission Locale de Saintes et la quasi totalité des auto-écoles.

Elle prévoit le versement d'une aide financière qui couvre 75 % des frais du permis de Conduire à des jeunes de 18 à 25 ans habitant la Communauté de Communes du Pays Santon depuis au moins un an.

La situation socio-familiale, le niveau de revenus, la motivation, la qualité de la contrepartie proposée et la nécessité d'obtenir le Permis de Conduire seront évalués par un jury de sélection pour l'attribution des bourses.

Pour tous renseignements sur cette opération, les personnes intéressées peuvent contacter Sabine REBEIX, coordinatrice de l'action, téléphone 05.46.93.41.50 à la Communauté de Communes du Pays Santon.

➤ **Rappel à tous :**

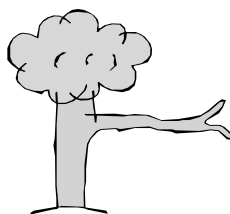
- *Tout propriétaire possédant des haies, des fleurs, des arbustes ou des arbres en bordure de la voie publique, se doit de couper les branches et autres végétations qui dépassent sur la chaussée afin de ne pas perturber la visibilité et le libre passage.*

*En cas de non respect, un rappel par courrier individuel sera adresse a chacun des propriétaires concernes.*



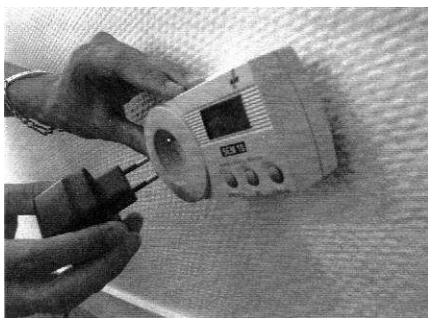
- *Il est vraiment regrettable de constater que des déchets végétaux sont régulièrement déposés en bordure de certains chemins. Ces sentiers bucoliques sont d'un grand intérêt floristique.*

*Il est demande aux auteurs de ces dépôts de bien vouloir s'organiser pour utiliser les déchetteries de la communauté de communes qui sont accessibles gratuitement.*



➤ **Economètres ..... économies en vue !**

La Communauté de Communes du Pays Santon, met à votre disposition des économètres pour vous permettre de connaître et maîtriser votre consommation électrique.



Ces appareils mesurent la consommation des veilles électriques et celle qui émane, entre autres, des équipements ménagers dans les habitations.

Vous pouvez en faire la demande auprès de la Mairie.

En fonction de la disponibilité, un appareil vous sera confié gratuitement pendant 15 jours au maximum, accompagné d'une notice. Ce guide d'utilisation comporte également quelques références sur les consommations moyennes d'appareils performants pour que l'utilisateur puisse les comparer avec ses propres mesures.

Pendant toute la durée de l'expérience, l'espace Info-énergie de la CDC est à la disposition de tous pour vous renseigner au 05.46.98.23.38.

## ➤ Bison Futé vous informe

Le Comité Interministériel de la Sécurité Routière qui s'est réuni sous la présidence du Premier Ministre le 13 février dernier a décidé de mettre en œuvre de nouvelles mesures de sécurité routière pour atteindre l'objectif fixé par le Président de la République de passer sous la barre des 3.000 personnes tuées par an sur les routes d'ici 2012, aussi :

- **Depuis le 1er juillet 2008**, la présence d'un triangle de pré-signalisation et d'un gilet réfléchissant homologués est obligatoire dans tous les véhicules. Le non-respect de ces dispositions est passible d'une contravention d'un montant de 135 € (90 € pour l'amende minorée).
- **Depuis le 1er septembre 2008**, tout cycliste doit porter un gilet rétro-réfléchissant hors agglomération, la nuit ou lorsque les conditions de visibilité sont réduites. Les cyclistes ne portant pas de gilet sont passibles d'une contravention d'un montant de 35 € (22 € pour l'amende minorée).



### Pour plus d'informations :

**Audiotex : 08.26.022.022 (0.15€ /minute)**

**Internet : [www.sytadin.equipement.gouv.fr](http://www.sytadin.equipement.gouv.fr)**

**[www.bison-futé.equipement.gouv.fr](http://www.bison-futé.equipement.gouv.fr)**

**Wap : [wap.sytadin.gouv.fr](http://wap.sytadin.gouv.fr)**

## ➤ Alcool : une charte pour la protection des mineurs

*A l'initiative du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, la Communauté de Communes et les enseignes de la distribution alimentaire ont signé une charte contre la vente d'alcool aux mineurs.*

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a proposé aux enseignes alimentaires de signer une charte dans lesquelles elles s'engagent à respecter la réglementation sur la vente d'alcool aux mineurs.

Toutes ont répondu positivement à la proposition et la charte a été signée le 22 août dernier en présence du Sous-préfet de Saintes, du Président de la Communauté de Communes, des représentants des supérettes et hypermarchés et des élus et de la presse locale. A leurs côtés, les forces de l'ordre s'engagent à intervenir rapidement aux caisses en cas de problèmes survenus après un refus de vente.

Ce document sera affiché à l'entrée de chaque magasin signataire. Il sera également décliné sous une forme simplifiée dans les rayons alcool pour sensibiliser les adultes, cette fois, à ne pas acheter bières, whisky ou autre vodka aux mineurs. Car la loi est en effet parfois contournée et il n'est pas rare que les adolescents sollicitent les adultes directement dans les magasins pour faire l'achat à leur place. Au-delà de la responsabilité personnelle de chacun, un tel acte peut également avoir des répercussions pour l'acheteur imprudent si quelque chose arrivait aux jeunes sous l'emprise de l'alcool (un accident de la route par exemple).



**Pour ne pas faciliter  
leur consommation d'alcool...  
N'achetez pas pour les mineurs !**



### ➤ La Maison de l'Habitat change d'adresse

*En début d'année 2009, la Maison de l'Habitat s'installe dans ses nouveaux locaux, Place Saint Pierre.*

La Maison de l'Habitat située au 29 bis rue Alsace Lorraine à Saintes déménage de quelques centaines de mètres pour s'installer dans des locaux plus spacieux qui permettront d'améliorer l'accueil et l'information des particuliers. Pour obtenir des renseignements sur les aides à la rénovation, l'habitat durable, les énergies renouvelables et tout ce qui touche de près ou de loin au logement, il faudra vous rendre au 2, place Saint-Pierre à Saintes.

Ce déménagement coïncide avec la mise en place de nouvelles permanences pour élargir les informations données au public.

**Pour tout renseignement, contactez le 05.46.94.54.05**

### « Si j'étais Maire ? »

*par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury*

Si je deviens maire, j'installerai un magasin de jouets legos, playmobil, extractor à volonté.

J'organiserai des excursions dans la forêt sud. Et pour l'école je donnerai de l'argent pour la rénover.

Je ferai aménager un parc pour quads. J'aménagerai un terrain de foot et un autre de rugby.

*Edgar*



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

La Rochelle, le - 9 OCT. 2008

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES  
DE CHARENTE MARITIME

SANTÉ-ENVIRONNEMENT:

Tél. 05.46.68.49.52

Fax 05.46.68.49.37

Mail : dd17-sante-environnement@sante.gouv.fr

LE PREFET de la CHARENTE-MARITIME

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
de Charente-Maritime

**OBJET : Utilisation d'incinérateurs individuels de déchets verts par des particuliers**

Une récente information parue sur le quotidien « Sud-Ouest » du vendredi 26 septembre présente la mise sur le marché d'incinérateurs individuels permettant le brûlage de déchets végétaux issus du jardin. Ces appareils qui se présentent sous la forme d'une poubelle métallique percée de trous en différents endroits, à la base et sur le couvercle, permettraient de produire une combustion lente de ces déchets tout en produisant un dégagement de fumées réduit.

Je vous rappelle que les déchets issus des jardins entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés (article R.541-8 du Code de l'Environnement - annexe II) dont le brûlage à l'air libre ou dans un incinérateur individuel est interdit par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Par conséquent, toute demande de brûlage à l'air libre ou d'utilisation d'un appareil individuel permettant l'incinération des déchets verts qui pourrait vous être faite ne doit pas être autorisée.

Je vous engage, dans la mesure de vos possibilités, à vous faire l'écho de ces restrictions par les bulletins municipaux que vous diffusez régulièrement dans votre commune.

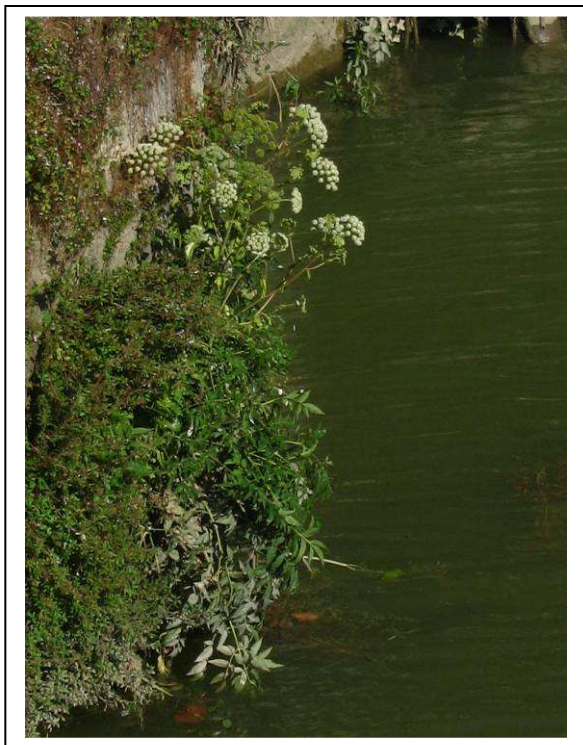
Le Préfet

Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général

Patrick DALLENNES

## ➤ Connaissez-vous l'Angélique des estuaires ?

C'est en 2003, au cours de prospections systématiques des prairies situées entre Saintes et St Savinien, que quelques pieds en ont été repérés sur les berges de la Charente dans la grande courbe de Montalet (commune de St Savinien) ; une **robuste** Apiacée (les Umbellifères des anciens !), pouvant dépasser **1.5m de hauteur**, munie de grandes feuilles découpées en segments étroits, glabres et luisants en dessus et présentant de larges ombelles couvertes de petites fleurs blanches dont les pétales ont la pointe recourbée vers l'intérieur...aucun doute n'était possible : il s'agissait bien de l'Angélique des estuaires, une **plante mythique de la flore régionale** dont la présence était certes bien établie plus en aval, notamment entre Rochefort et l'embouchure de la Boutonne, mais qui n'était plus connue des botanistes contemporains si haut sur le cours du fleuve !



*Légende : parfois nichée dans une anfractuosit  de mur comme ici (St Savinien), l'Ang lique des estuaires s'installe au pied des berges subissant encore le marnage des mar es de la Charente.*

*(photo : E. Champion, LPO)*

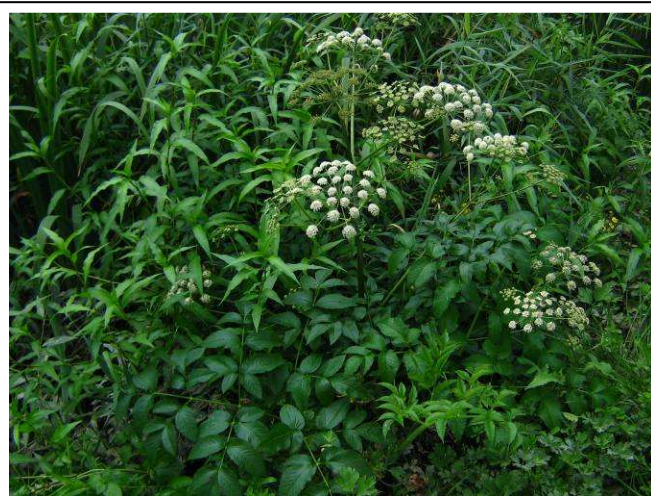
Cette esp ce d couverte en 1859 par un m decin de Nantes et d crite formellement comme nouvelle esp ce par James Lloyd - auteur d'une c l bre « Flore de l'Ouest de la France » - en 1860 est une **plante end mique de la fa ade atlantique fran aise** o  son  cologie tr s sp cialis e la confine aux **berges de quelques estuaires** dans la zone d'influence des mar es d'eau saum tre : Loire, S vre Nantaise, Charente, Gironde (et Dordogne), Adour. Sa grande ressemblance avec l'Ang lique sauvage, une esp ce r pandue dans de nombreuses zones humides de toute la France et morphologiquement tr s voisine, explique qu'elle soit rest e m connue si longtemps et ait  chapp    la sagacit  des nombreux botanistes qui parcoururent le pays entre le XVII me si cle et la premi re moiti  du XIX me. Dans la 4 me  dition de sa flore, parue en 1886, J.Lloyd signale l'ang lique « De Saintes   Rochefort » et

elle pouvait donc  tre consid r e comme r pandue, voire commune, le long de cette partie du fleuve il y a   peine plus d'un si cle. Cent vingt ans plus tard, la situation a bien chang  puisque, en raison de sa tr s grande raret , l'Ang lique des estuaires figure maintenant   l'Annexe II de la Directive Habitats, o  elle est m me inscrite comme esp ce prioritaire. Face   cet enjeu patrimonial important et devant le d ficit de connaissances sur le statut actuel de l'ang lique au sein du site, la DIREN Poitou-Charentes a d cid  de financer en 2008 une  tude sur le statut et la r partition actuels de l'esp ce sur le site Natura 2000 n FR5400-472.

Les prospections ont  t  effectu es les 12 et 13 ao t de cette ann e depuis un bateau gracieusement mis   disposition - et pilot  par - la brigade de l'ONCFS de Courcoury ; la pr sence et l'abondance (comptage des pieds) de l'ang lique ont  t   valu es sur chacun des 219 tron ons de 100m de long sur les 2 berges du fleuve entre St Savinien et Saintes.

L'Ang lique des estuaires a  t  contact e dans 94/438 tron ons de 100m, soit sur 42% du lin aire fluvial entre St Savinien et Saintes. La **r partition est quasiment continue de St Savinien   Port d'Envaux**

**mais s'interrompt rapidement sur 1km en amont de cette ville** o  des populations pr sentant des caract res m l s des 2 esp ces ont  t  rencontr es. A partir de Taillebourg, seule l'Ang lique sauvage a  t  not e. L'aire de r partition de l'Ang lique des estuaires le long du fleuve Charente semble donc en **nette r gression** par rapport aux **donn es historiques qui la mentionnaient jusqu'  Saintes** : d'apr s les r sultats de cette  tude, elle ne serait pr sente que sur environ 9km de fleuve en amont de St Savinien.



La **population totale comptabilisée d'Angélique des estuaires est de 495 pieds** pour les individus « purs » et de 559 en incluant les populations présentant des caractères hybrides. 73% de ces pieds sont situés sur la rive gauche contre 27% seulement pour la rive droite sans qu'aucune cause ne puisse être avancée dans le cadre de cette étude. Cependant, malgré cette différence d'effectifs, la répartition apparaît comme remarquablement symétrique entre les 2 rives.

Deux pics de population peuvent être notés : un premier sous **Crazannes**, au niveau de la zone de pique-nique et de pêche aménagée vers la Touche ; un second dans le village de **Port d'Envaux** sur le « front de fleuve », le long d'un sentier aménagé en bordure de Charente. Dans les 2 cas, on remarquera qu'il s'agit de sites dont les berges sont assez fortement anthropisées sans qu'il soit toutefois possible d'en tirer la moindre conclusion.

D'une manière générale, les densités d'Angélique des estuaires sont faibles : 88% des tronçons de 100m abritent moins de 10 pieds et l'effectif maximal est atteint par le tronçon n°65 à Port d'Envaux, avec 45 pieds, soit environ 1pied/2mètres ; si l'analyse est faite sur les tronçons de 500m et les 2 rives confondues, le nombre maximal de pieds est de 121, soit une densité d'1pied/8m environ.

L'Angélique des estuaires, espèce prioritaire de la Directive Habitats, est donc bien présente sur le site n°FR5400-472 dont elle occupe actuellement les 9km aval du cours du fleuve, mais avec des effectifs réduits (population totale inférieure à 1000 individus) et des densités faibles. Cette situation, en régression par rapport aux données historiques, est **probablement due aux importantes modifications**

**écologiques induites par la construction du barrage de St Savinien en 1968** : blocage de la remontée des eaux saumâtres, suppression du marnage naturel, réduction des sites favorables d'implantation des semences...

Si la restauration d'une dynamique fluviale plus naturelle par suppression du barrage paraît aujourd'hui utopique, diverses mesures simples de gestion dont, notamment, celles qui ont trait à **l'entretien des berges**, devraient toutefois permettre d'assurer la survie de cet élément hautement patrimonial sur le site.



*Légende : l'entretien des berges ne doit pas seulement préserver la plante lorsqu'elle est en fleurs et « décore » la berge, il doit aussi permettre à la plante de produire des graines mûres : il ne faut donc jamais faucher le tombant de berge avant mi-octobre. (Photo : E. Champion, LPO).*

Jean Terrisse, Ligue pour la Protection des Oiseaux, novembre 2008.

**Pour en savoir plus sur cette espèce et bien d'autres :** <http://pc70valcharente.natura2000.fr/>

# NOTRE CLIN D'ŒIL HISTORIQUE

## ➤ La guerre de 1914 -1918 à travers le registre du conseil municipal de Courcoury : Quand l'histoire de Courcoury épouse celle de la France

### La composition du conseil municipal au début du conflit : août 1914

*Maire : Louis Drouhard*

Membres du conseil :

*Mervaud Aristide (adjoint) - Jousseaume Joseph - Thiriaud Eugène - Arnould Marcel - Chardavoine Alidas - Beau Anatole - Emon Marc - Drouhard Hazael - Natier Emile - Charroux Paulin - Prudhomme Georges*

Quelques mesures prises pendant les années du conflit

*Pendant les quatre années du conflit le conseil municipal décide de mesures financières en direction des habitants de la commune mais pas seulement*

✕ Séance du 9 août 1914 : assistance aux femmes de la commune dont les maris sont mobilisés

✕ Séance du 1er Novembre 1914 :

▶ Cinquante livres de pain par semaine pendant le mois de novembre pour les dames de la Croix Rouge pour alimenter les blessés militaires qui passent à Beillant.

▶ 100 francs pour les hôpitaux militaires du département.

▶ 100 francs pour secourir les réfugiés belges ou français : somme prise sur crédit des chemins ruraux.

✕ Séance du 30 mai 1915 : don de l'argent réservé pour la remise des prix aux écoliers de Courcoury pour secourir les misères de la guerre à l'instigation des élèves eux-mêmes

✕ Séance du 14 novembre 1915 : 80 francs pour l'œuvre des prisonniers de guerre

### Le nouveau conseil à la fin du conflit installé le 26 octobre 1919

*Maire : Anatole Beau*

Membres du conseil

*Mervaud Aristide (adjoint) - Charroux Paulin - Drouhard Hazael - Chardavoine Alidas - Drouhard Prosper - Prudhomme Georges - Tachon André - Méchain Gilbert - Natier Emile - Bureau Armand - Arnould Marcel*

✕ Séance du 6 juin 1920 :

Cette séance du conseil municipal est consacrée au projet de la construction d'un monument commémoratif aux soldats de la commune morts pour la France pendant la guerre 1914-1918 selon les plans et le devis de 1700 francs fournis par Monsieur Mouledoux sculpteur à Saintes

Les raisons invoquées par le conseil sont les suivantes :

- ✕ honorer ceux qui sont tombés au champ d'honneur.
- ✕ donner en exemple à tous les Français leur dévouement à la Patrie.
- ✕ ne pas oublier leurs noms.

Le conseil décide que le monument sera élevé au cimetière « où est actuellement la croix qui sera transformée » pour y inscrire les noms de 25 soldats habitants de Courcoury morts pour la France

Le conseil vote la somme de 384 francs pour compléter la souscription des habitants de la commune de 1316 francs.

Ce monument fut inauguré le 8 mai 1921 où il fut remis à la commune qui s'engage à sa conservation.

Par ces décisions le conseil municipal de Courcoury s'inscrit dans la loi du 25 octobre 1919 sur la construction des monuments aux morts sur des subventions d'Etat et par lancement de souscription.

La plupart des 36 000 communes de France, dont Courcoury, va construire au lendemain de la guerre un monument aux morts : la France des 36 000 communes devient celle des 36 000 monuments aux morts.

La plupart des monuments sont inaugurés entre 1920 et 1922 et ont été construits grâce à des souscriptions privées à l'initiative des communes comme à Courcoury.

Ces monuments sont le plus souvent localisés aux abords de la mairie ou de l'église. La situation du monument de Courcoury est en ceci original car il fait partie de ceux construits dans le cimetière.

C'est en 1922 que le 11 novembre est devenue journée de commémoration nationale pour nommer les disparus au pied du monument aux morts.



➤ *Le Courcoury D'autrefois : Moissons (Années 1930) et Vendanges*



## LEGENDES DES « FADES » DE COURCOURY

Les fées (fades en Langue d'Oc) hantaient autrefois les bords de Seugne. Le grand Tumulus de Courcoursy a donné naissance à deux légendes différentes, qui sont rapportées dans l'ouvrage de Robert Colle (Légendes et Contes d'Aunis et Saintonge).

La première est rapportée - dit-on - par Musset : « La Fée Mate, qui allaitait son bébé, le laissa tomber dans la Charente où il se noya. Elle voulut lui dresser un énorme tombeau et remplit sa robe de pierres mais les cordons de son tablier se dénouèrent et la charge qui lui échappa constitua " le terrier de la Fade " tandis que la rivière se précipitait dans la fosse qu'elle venait de creuser, constituant la " Fosse Argentine".

La seconde version a été relevée en patois saintongeais vers 1840 par l'archéologue saintais Nicolas Moreau et traduite en français dans la Revue de Saintonge et d'Aunis de 1931. La voici : "Il y avait deux fades ; l'une Courcoride, que l'on appelait aussi la fée Corcosse, et l'autre, Sargentine qui était la plus puissante. C'était une méchante qui tourmentait Courcoride. Une fois, elle l'aperçut entre l'étier de la Seugne et la levée de la Charente. Courcoride avait deux fadets qu'elle aimait de tout son cœur. L'un d'eux s'amusait dans une Flaque d'eau et barbotait au bord de la Seugne. Sargentine creusa un trou autour de lui. Hélas, ce fadet tomba au milieu, se débattit, s'égosilla comme un traquet de moulin, se faisant entendre au loin. Tous ceux des Gonds, tous ceux de Chanière étaient affolés de peur

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHARENTE-MARITIME

## Concours des Villes et Villages Fleuris

### DIPLÔME

Décerné à la commune de **COURCOURY**

ayant obtenu le **5ème**

Prix dans la **Première** catégorie

La Rochelle, le 10 Septembre 2008

Le Président  
du Conseil Général



# LA VIE AU QUOTIDIEN

## ➤ État civil

### ❖ Naissances :



Camille URVOY  
Kylian POMARET  
Doryan JAUD  
Louise ALLART

### ❖ Ils nous ont quittés (depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2008) :



*M. Raoul AUDAIRE*

*M. Jean LACHENAUD*

*M. Claude DROUHARD*

*Mme Raymonde LYS*

*Sincères condoléances aux familles.*

## ➤ Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune

## ➤ Journal de l'Ecole

### La prévention routière

A la prévention nous avons appris à faire attention sur la route et ce que nous devons faire tous les jours.

Nous pouvons aller à la piste ou à l'ordinateur.

A l'ordinateur il y a des questionnaires, un jeu où nous fabriquons des panneaux, où nous classons les panneaux, et le jeu de l'oie.

«Prévention» veut dire «prévenir».

Nous sommes allés à la prévention routière le mardi 23 septembre et nous y retournerons en janvier.

Clara

### Le sport

Nous faisons du sport tous les jours sauf le jeudi et les jours pluvieux.

Le sport que nous faisons en ce moment est la thèque.

Nous faisons 4 équipes et 2 arbitres sont désignés.

Puis quand la Maîtresse dit: «c'est parti!» nous commençons à jouer et nous jouons avec une batte et une balle.

Clément

### Garderie

En garderie nous faisons plein d'activités.  
L'animatrice s'appelle Sabrina.  
Nous faisons par exemple :  
pour la fête des mères : de la poterie  
pour Halloween: des citrouilles  
décalquées.

Pour les menus c'est ici que ça se passe :  
**Lundi:** pain beurre chocolat au lait ou noir  
**Mardi:** pain beurre fromage (gruyère)  
**Jeudi:** pain beurre confiture d'abricot  
**Vendredi:** pain beurre fromage à tartiner

Robin

### Les travaux

Quand je suis entrée dans l'école, la barre du préau avait été refaite par les employés.  
Dans la classe, ils avaient tout repeint en bleu clair et en bleu foncé.  
Presque tout a changé de place dans la classe, surtout les meubles et les affiches.  
Dans la bibliothèque toutes les tables ont changé aussi de disposition.

Laurine

### Le jardin

A l'école nous avons un jardin. Nous avons commencé à enlever des mauvaises herbes. Il reste des fruits et des plantes des années précédentes: des framboises, fraises, du thym, du romarin, et des rosiers sauvages.  
A la récréation nous continuons à entretenir notre jardin.

Fstelle

### L'art plastique

Nous faisons art plastique, une fois par semaine, le mardi.  
Notre sujet en ce moment est:  
« Les tournesols » de V. Van Gogh.

Nous essayons de produire aussi un tableau avec des fleurs trouvées dans le catalogue de bulbes.  
Nous les dessinons puis, nous les peignons.

Dans la palette nous avons toujours les mêmes couleurs; les couleurs primaires: du bleu, du rouge, du jaune, avec lesquelles nous préparons: le marron, le vert, le violet...

Dans la classe nous avons deux tableaux de Vincent Van Gogh:  
*Les tournesols* et *Les roses*.

Loan

### La cantine

A la cantine il y a deux chefs de table. Leur but est de servir et de faire en sorte qu'il y ait le silence à leur table.  
La cantinière s'appelle Françoise.  
Les règles de la cantine sont :

#### On ne doit pas

- Déchirer les serviettes.
- Jeter la nourriture.
- Crier.
- Se lever sans permission.
- Chahuter.
- Jouer.
- Se balancer sur sa chaise.
- Être violent.
- Courir.

#### On doit / on peut

- Respecter les autres.
- Chuchoter.
- Respecter le matériel.
- Manger proprement.
- Goûter à tout.
- Rester calme.
- Se laver les mains.
- Se tenir correctement.
- Écouter les autres.

Michel

### Les classes de l'école

Dans la classe de Laurence Massé il y a 17 élèves ; ce sont des cp-ce1;  
A côté, il y a la classe de Frédérique Brunet. Elle garde les ce2, cm1 et les cm2. Il y a en tout dans cette classe 26 élèves.

Corentin.

14 juillet 2008

La population s'est retrouvée au Monument aux morts pour l'hommage rendu aux victimes tombées pour notre liberté. Précédé d'un vin d'honneur, le déjeuner a donné du tonus aux amateurs de rallye pédestre et VTT qui ont mesuré leurs forces et connaissances dans une ambiance très sympathique.

Les amateurs de foot ont donné un "grand spectacle burlesque" aux spectateurs enthousiasmés qui n'ont pas ménagé leurs encouragements.

Le dîner servi en plein air a connu un franc succès et le bal animé par la Courcouroise de Sonorisation a rassemblé petits et grands.



*Cérémonie au monument aux morts*



*Apéritif offert par la Municipalité*



*Les Joueurs du Match de Football du 14 Juillet 2008*

## Visite du Soir le 29 Juillet 2008

Courcoury a été durant un soir, le lieu propice pour découvrir notre patrimoine.  
Nos remerciements à Saintonge Romane, aux visiteurs et au groupe folklorique la Pibole



### **« Si j'étais Maire ? »**

*par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury*

Si j'étais maire, j'installerais une salle de jeux pour les enfants avec plein de jeux vidéo.

Je mettrais une piste cyclable pour les adolescents. J'organiserais plein de concours. J'agrandirais les terrains de volley-ball et de basket-ball.

*Simon*

**Etudiants sur**

**Courcoury**

Comme il l'avait été annoncé, les 20 étudiants de La Rochelle ont commencé leur prospection d'informations sur la commune de Courcoury.

Cette collecte patrimoniale est indispensable pour déterminer et mener à bien les projets en cours d'élaboration dans le cadre de leur formation.

Leurs premiers contacts ont été très enrichissants et ils se sont montrés très satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé, et des renseignements qui leur ont été fournis dans les villages et les hameaux.

Vous êtes remerciés pour tous les témoignages et les précisions que vous leur avez fournies.

Un grand merci également aux personnes qui ont mis les bicyclettes à la disposition des jeunes et qui leur ont permis, de découvrir notre belle contrée.



### Défilé et cérémonie du 11 novembre 2008



La population s'est retrouvée au Monument aux Morts pour célébrer le 90<sup>ème</sup> anniversaire du 11 novembre 1918. Le défilé parti de la Mairie, drapeaux en tête, composé de plus de 60 personnes, enfants de l'école, jeunes et moins jeunes, s'est rendu au cimetière pour rendre hommage aux victimes de la Grande Guerre.

La cérémonie à laquelle participait une délégation de la Base de Paban comportait en plus de la lecture de la lettre officielle, et de l'appel aux morts, un texte relatant le sens et la date de l'édification du monument.

A l'issue de la cérémonie, tous se sont retrouvés à la salle René Guillot pour prendre ensemble le verre de l'amitié.

# *VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE SOCIALE*

## **Annuaire des associations**

### **PIBOLE SAINTONGEISE**

Président : Claude BOISSINOT      05 46 93 30 44

### **PARENTS D'ELEVES**

Président : Dominique BRUMAUD 05 46 91 85 22

### **COMITE DE JUMELAGE**

Président : Jean-Yves HANNIER      06 88 10 88 48

### **CALAS**

Présidente : Christelle GOIZIN      05 46 97 84 47

### **CORCOSSE AMITIE**

Présidente : Colette BABIN      05 46 91 04 56

### **ACCA**

Président : Jean-Claude ISOARD      05 46 90 65 74

### **SOCIETE DES FETES**

Président : Francis ROULLIN      05 46 92 23 16

### **COURCouroise de sonorisation et d'éclairage**

Président : David JOUSSELIN      06 27 14 34 75

### **CORCOSSE JEUNESSE**

Président : Adelaïde TARIN

### **COUR'OIE**

Président : Roland BAILLY      05 46 74 95 36

### **COORDINATION TELETHON DE CHARENTE-MARITIME**

Maison de la Seugne :      05 46 91 96 25  
06 84 54 29 93

# **PAROISSE**

## **OFFICES (MESSES) NOEL**

- **Nuit de Noël (Mercredi 24 Décembre)**

- 18 h 30 : ECURAT
- 19 h 30 : VARZAY
- 20 h 30 : ST EUTROPE
- 20 h 00 : ABBAYE AUX DAMES
- 21 h 00 : CHANIERES
- 22 h 00 : CATHEDRALE ST PIERRE

- **Jour de Noël (Jeudi 25 Décembre)**

- 10 h 30 : ABBAYE AUX DAMES, ST VIVIEN et BUSSAC
- 11 h 00 : STE EUSTELLE

## **MESSES du Samedi à 18 h 30**

COURCOURY : 2<sup>ème</sup> Samedi du mois

CHANIERES tous les Samedis, sauf les 5<sup>èmes</sup> Samedis

Pour les paroisses de SAINTES et environs, vous pouvez consulter les horaires à la porte de l'église ou le magazine « Passerelles ».

## **PASSERELLES**

Magazine trimestriel d'information inter-paroissial. Le n°19 est paru : prix : 2€.

Si vous ne l'avez pas encore, n'hésitez pas à vous abonner en vous le procurant à la sortie de la messe ou auprès des personnes ci-dessous :

Mmes MEUNIER : 05.46.92.64.37 BERTRAND : 05.46.93.19.77 SEUGNET : 05.46.91.15.97

## **Le Service Diocésain de Catéchèse communique :**

Vos enfants ou petits-enfants s'interrogent et vous questionnent sur les grands thèmes de la vie, Dieu, les religions, la Bible... . Au service de la catéchèse, vous pouvez trouver conseils, livres, BD, jeux, revues, images, pour les aider dans leur recherche et les accompagner dans une réflexion chrétienne.

Les responsables de la catéchèse vous accueillent au « séminaire » (80, Cours Genêt) : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30 Contact : 05.46.93.37.11.

Ce Pôle Accueil de la Cathédrale est également ouvert le samedi matin et propose des objets religieux.

## **CONTACTS des PRETRES**

Pour joindre un prêtre, pour organiser baptêmes, mariages, sépultures : téléphoner au Secrétariat de la Paroisse ST VIVIEN au 05.46.93.09.92

# « CORCOSSE AMITIE »

## MESSAGE

Face au manque de bénévoles dans l'Association, « Corcosse Amitié » cherche l'adhésion de nouveaux retraités habitant la commune ou les communes voisines et qui souhaiteraient s'investir dans le fonctionnement de l'Association.

En effet, à la fin de l'année, quelques responsables composant le Conseil d'Administration désirent être remplacés. Aussi, nous faisons appel aux bonnes volontés pour que notre club perdure encore quelques années.

Rappelons que pour adhérer à l'Association, il convient de régler une cotisation annuelle le jour de l'Assemblée Générale. Cette cotisation est actuellement de 12 €, tarif qui sera très probablement revu pour 2009.

Si notre message vous interpelle, merci de contacter la présidente au : **05.46.91.04.56** avant le **15 janvier 2009**.

## Programme des activités du 2<sup>ème</sup> semestre 2008

Après la trêve d'août, les activités ont repris :

Rencontre tous les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois

**18 octobre** Seconde journée détente de l'année avec rando le matin, repas et jeux l'après-midi.

Participation au Téléthon avec la Fédération des Aînés ruraux.

**18 décembre** Une tradition, les Aînés accueilleront les enfants de l'école et les enseignants pour un goûter de fête.

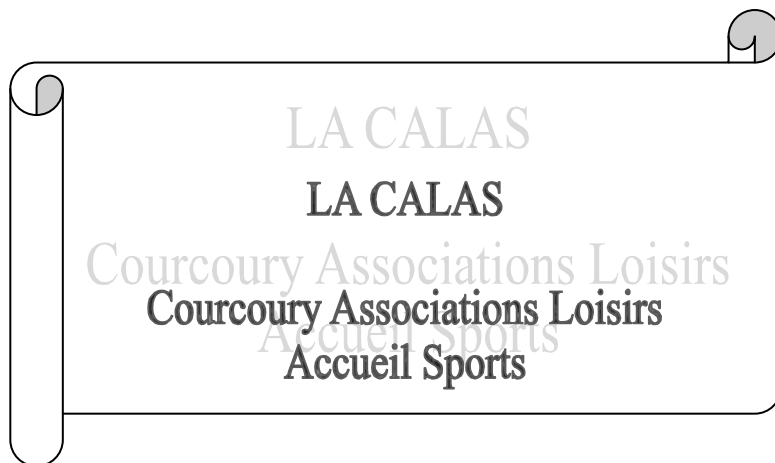
**21 décembre** Repas de Noël pour les Aînés de la Commune et les Adhérents du club. Rendez-vous à la salle des fêtes à 12 h 30.

N'oubliez pas de vous inscrire avant le **05 décembre prochain**.

***Nous souhaitons à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année.***







### Vie de l'association :

Presque 40 adhérentes à ce jour se sont inscrites pour les cours de gym à Courcoury. Il va falloir pousser les murs de notre salle des fêtes, se dit-on chaque semaine ! Cette année, un deuxième cours a été mis en place le lundi grâce à l'enthousiasme de nos adhérentes. (Il fait l'objet d'un cours de step, en principe le dernier lundi du mois.) On compte une vingtaine de participantes pour lesquelles ce nouveau créneau convient davantage.

Désormais, c'est au rythme de 2 séances par semaine que Corinne, la prof de sport nous emmène de sa bonne humeur habituelle.

**Venez nous rendre visite et faire un essai  
le lundi de 20h à 21h  
ou le mercredi de 19h à 20h.  
(Salle des Fêtes de Courcoury)  
ou contactez nous au : 05- 46- 97- 84- 47**

Il n'est jamais trop tard pour vous inscrire !

### Projets 2009 :

Avec le retour des beaux jours, les randonnées pédestres reprendront. Vous serez informés par les panneaux d'affichage de la commune.

D'ici là...

**LA CALAS vous souhaite une très bonne année 2009,  
sous le signe de la fête, du sport et des loisirs !**



Présidente : Christèle GOIZIN  
Vice présidente : Michelle RATEAU  
Trésorière : Véronique BONNEAU  
Trésorière adjointe : Marylène VILPASTEUR  
Secrétaire : Josette PONCHON  
Secrétaire adjointe : Nicole BROCHON

# **Association des parents d'élèves de l'école de COURCOURY**

Cette année encore, notre école de COURCOURY, forte d'un effectif de 17 élèves du CP au CE1 dans la classe de Madame MASSE, 26 élèves du CE2 au CM2 dans la classe de Madame BRUNET soit un total de 43 élèves, a effectué sa rentrée des classes en septembre dans de bonnes conditions. A cela se rajoute nos 23 petits écoliers de la maternelle des GONDS qui se préparent dès maintenant à rejoindre notre école primaire dans un, deux ou trois ans pour les plus petits.

Notre association de parents d'élèves, quant à elle, est constituée d'un noyau dur de cinq mamans et de moi-même. L'association travaille avec entrain à la préparation de cette fin d'année.

Tout d'abord par une participation active au marché de Noël de COURCOURY, organisé par la Cour'Oie, en assurant le stand de la buvette le 22 et 23 novembre 2008. Mais surtout, nous nous employons avec beaucoup de joie et d'énergie à la préparation de l'arbre de Noël des enfants scolarisés de la commune, arbre de Noël qui se déroulera comme l'an passé à la salle des fêtes le 19 décembre prochain à partir de 20h00. Un grand spectacle attend les enfants, leurs parents et tous ceux qui voudraient partager avec nous cette soirée de fête. Venez nombreux !

Chanteur, magicien professionnel, gagnants de la grande tombola, tombola dont les billets sont en vente actuellement sur la commune : renseignements auprès de Nadia MERCIER, trésorière de l'association.

Pour terminer cette soirée festive, nous aurons le grand plaisir et le privilège d'avoir parmi nous la présence du Père Noël, présence exceptionnelle, compte tenu de l'emploi du temps fort complet de ce dernier en cette période de Fêtes. Nous aurons besoin également pour la préparation de cette grande soirée de fête, de volontaires afin de nous aider à préparer la salle, confectionner des gâteaux, et tenir les différents postes indispensables à la réussite de ce spectacle. Un appel à bonnes volontés vous sera adressé dans le courant décembre :

## **Réservez votre soirée !**



Par avance je vous en remercie.

Pour nous, un seul objectif commun, pouvoir accompagner au mieux vos enfants, nos enfants, tout au long de leur passage scolaire dans notre belle école de COURCOURY. Leur offrir du bonheur, du rêve pour cette fin d'année. Leur prouver par cela que nous les aimons et que nous sommes à leur côté. Leur bonheur est notre plus belle récompense...

Merci à tous ceux qui nous aident, institutrices, personnel de l'école, sponsors, bénévoles, et surtout merci à ces « SUPER MAMANS » qui nous permettent cette année encore de faire vivre l'association.

Bien amicalement

Le Président

Dominique BRUMAUD



# Société des Fêtes



Mairie de Courcoury  
05.46.92.23.16

Cette année 2008 qui s'achève a été pour nous réussite et joie.  
La Société des Fêtes se porte bien tant sur le plan moral que financier.

## RESUME DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2008

❖	2 FEVRIER :	Repas sur le thème de la Chandeleur
❖	29 MARS :	Journée-découverte à la frontière espagnole
❖	1°MAI :	Repas de l'Aillet de Mai
❖	31 MAI :	Journée-découverte à la frontière espagnole
❖	14 JUIN :	Repas Moules-Frites
❖	14 JUILLET :	Participation aux animations
❖	15 AOUT :	Participation aux animations
❖	20 SEPTEMBRE :	Journée-découverte à la frontière espagnole
❖	29 NOVEMBRE :	Journée-découverte à la frontière espagnole

Nous tenons à remercier les habitants de la commune, tous les bénévoles locaux, voisins et amis, qui nous font confiance et nous apportent leur soutien.

Nous vous rappelons que nous sommes propriétaires de matériel : vaisselle, tables, chaises, machines à café, etc...qui sont à votre disposition pour location à des tarifs très adaptés à tous vos besoins.

Nous vous donnons rendez-vous en 2009 pour vous accueillir dans nos différentes activités, et nous restons à votre écoute pour échanges d'idées, de propositions, suggestions...

***A vous, à vos familles et à vos amis,  
nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année***



## L'ACCA de COURCOURY

Issue d'une nécessité ancestrale de se nourrir, la chasse a longtemps été un privilège seigneurial et la Révolution de 1789 l'a démocratisée.

Les A.C.C.A (Association Communale de Chasse Agréée) ont vu le jour en 1964 et sont régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, relative au droit associatif.

La fédération départementale des chasseurs de la Charente Maritime (FDC 17) et le Ministère de l'Agriculture (Préfet) encadrent le fonctionnement de celle de COURCOURY quant aux espèces chassables, aux jours de pratique autorisée, aux quotas de prélèvement, à l'élaboration de la réglementation de sécurité des personnes et des biens, à l'organisation de l'examen du permis de chasser, et au renouvellement annuel pour les titulaires de ce permis.

L'arrêté préfectoral relatif à l'exercice de la chasse est affiché en Mairie où il peut être consulté par TOUS, ainsi que chez le Président (06, Impasse des Fleurs).

D'autre part, la fédération départementale gère seule l'indemnisation des gros gibiers, à partir du financement prélevé sur les taxes payées par les chasseurs du département (2,8 M€ en 2007 soit environ 127 € par chasseur).

L'A.C.C.A de COURCOURY comporte cette année 69 membres, dont 2 féminins, qui pratiquent essentiellement la chasse au petit gibier, au gibier d'eaux, et au grand gibier. D'autres possibilités telles que la chasse à courre ou la chasse à l'arc ne sont pas pratiquées actuellement.

Cette association s'autogère et son financement est assuré par les cotisations des adhérents d'une part, et l'organisation de manifestations conviviales d'autre part.

Son Président assure le lien avec toutes les autorités administratives de tutelle, les chasseurs, les autres associations communales et tous les habitants de COURCOURY.

Son rôle principal consiste au maintien de la sérénité entre les différents acteurs, du monde rural, de l'écologie, et des chasseurs, et dans une stricte réciprocité de partage et de respect mutuel.

J.C ISOARD



Lâchers de Faisans et de Lièvres effectués par l'ACCA de Courcoursy



Repas des chasseurs et des amis de la nature

# COMITE DE JUMELAGE COURCOURY-PAMPILHOSA



## ➤ Connaitre le Portugal :

Le Portugal est pour le français un pays difficile à atteindre sinon à comprendre car pour y parvenir il faut franchir l'Espagne. Pour l'anglais, ce n'est pas pareil, le Portugal c'est le vieil allié dont on boit le vin ! Mais quel enfant amoureux des cartes et estampes n'a pas rêvé aux caravelles de Barthélémy Dias et de Vasco de Gama atteignant l'Inde ou de Magellan faisant pour la première fois le tour du monde ?

Comment définir le Portugal ? D'autres l'ont fait pour nous :

- ❖ “Un balcon sur l'Océan”, Egenio d'Ors
- ❖ “Jardin de l'Europe”, Thomas Ribeiro
- ❖ “Glorieux Eden”, Byron
- ❖ “Un pays où l'on est heureux”, Valery Larbaud
- ❖ “Ce pays au dehors tendre et riant, au dedans tourmenté et tragique”, Unamuno
- ❖ “Les Auvergnats de l'Europe”, Colette

Connaitre le pays par ses chansons : « Fleuve Tage, je fuis tes bords heureux », c'est la chanson de la duchesse de Langeais de Balzac. « Avril au Portugal » (hélas le seul mois où l'on est sûr d'y avoir de la pluie) sur la musique de « Coimbra et les lavandières ». Les fados beaux et tristes que chante Amalia Rodriguez qui proclamait à Paris en 1975 : « je suis surtout et avant tout portugaise ! ».

La mélancolie c'est la fameuse « Saudade » que Francisco Manuel de Melho, poète bilingue, appelait : « un mal dont on jouit, un bien dont on souffre ». « Ces lentes mélodies d'une gravité, d'une tristesse même qui revêt un caractère poignant quand elles s'élèvent dans la nuit. » (C.de Caters). « Les chœurs de l'Alentejo : ne dites pas qu'ils sont Arabes ou Slaves, ils expriment cette plainte majestueuse ; ils sont la plainte des hommes et la peine de leur vie... » (F. d'Almeida)

Le Portugais est très croyant :

On aime la vierge sous toutes formes humaines au Portugal :

Vierge du lait à Gaïa : elle empêche le lait de tourner.

Vierge d'O, au ventre de verre plein comme un O, qui révèle l'enfant Jésus.

Ste Agance à Vrana (la plus populaire) : on donne 3 jours et 3 nuits de fêtes et la vierge circule au son de la sérénade de Toselli.

Voici un quatrain de poésie populaire :

*Berger du blanc troupeau  
Ne cueille pas le romarin  
Car c'est là que la vierge pure  
Entend sécher ses langes*

St Jean Baptiste le pieux ascète devient, dans la chanson, un beau garçon que les filles plaisaient :

*D'où sors-tu St Jean  
Que tu es tout mouillé  
D'où viens-tu Baptiste  
Que tu sens le romarin*

Et les garçons chantent quant à eux :

*Si les filles ne courent pas après moi  
Petit saint je te rouerais de coups*

St Antoine fait retrouver les objets et affections perdus (fiancé, maris et amants disparus). C'est aussi le saint de la pluie et on n'hésite pas à plonger sa statue dans l'eau.

St Pierre, patron des pêcheurs, trouve un mari aux veuves de mer et aux autres...

A la St Martin, on mange des châtaignes rôties au charbon de bois et on boit du vin rouge ! Les enfants conçus à la St Martin seront heureux et gais.

Les Portugais sont pour les traditions et les fêtes de fin d'année : Noël en famille et à la St Sylvestre, on avale 12 grains de raisin en écoutant sonner les 12 coups de minuit au son de la trompette.

Une information lue dans le quotidien Sud-Ouest : une petite paroisse catholique du Nord du Portugal retransmettra la messe en direct sur Internet le Dimanche. L'idée est venue en pensant aux émigrés et personnes âgées ne pouvant se déplacer, explique le père Abel Feria curé de la paroisse de São Martinho de Sandes à Guimarães qui compte environs 1500 fidèles.

Voici une adresse de site pour visionner cette messe : <http://www.mogulus.com/tvsande>

➤ **Message de fin :**

Vous qui aimez les contacts, les échanges, connaître d'autre pays avec leurs façons de vivre différentes et, avant tout, l'amitié entre peuples, venez nous rejoindre en entrant au comité de jumelage !

***Bonnes fêtes de fin d'année et à Bientôt,***

**Chantal & Alain BOISSINOT**

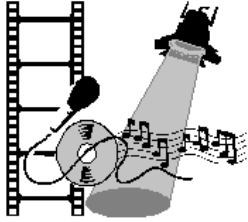
**« Si j'étais Maire ? »**

*par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury*

Si j'étais maire, je ferais faire une boulangerie en face de l'école. Je ferais construire un centre équestre.

J'installerais un plus grand jardin dans l'école. Je ferais mettre un terrain de rugby. Je ferais construire une salle de jeux dans l'école.

*Laurine*



# Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage



Vie de l'association :



⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage a participé activement aux festivités du 14 Juillet 2008 lors de la journée organisée en partenariat entre la Cour'Oie (dont la CSE fait partie) et la Municipalité de Courcoury. C'est une journée toujours aussi sympathique qui regroupe grands et petits autour du Sport et qui se termine traditionnellement par son bal populaire. Donc un seul mot pour conclure : A l'ANNE PROCHAINE !!!

⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage a également participé activement, comme chaque année depuis sa création, à l'organisation de la 15<sup>ème</sup> Fête de l'Oie des 14 et 15 août derniers. Comme lors des précédentes éditions, nous avons assuré la sonorisation de la journée de foire ainsi que la sonorisation et l'éclairage des deux soirées sur la place de l'église. Le bilan de la fête est très positif et nous regrettons simplement la « disparition » d'un de nos pieds de micro et d'une rallonge électrique. Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidés durant ces deux journées, membres ou non de notre association. Là aussi, rendez-vous pour la 16<sup>ème</sup> édition !!!

⇒ Début Août, nous avons consacré une journée entière à la maintenance de notre matériel. Après démontage, nous avons nettoyé et remplacé des pièces défectueuses ou abîmées sur plusieurs appareils. Nous avons également procédé à la « normalisation » des connectiques de nos amplificateurs et câblages pour passer de 3 types de prises à un seul et même type pour tous !

⇒ Pour de plus amples informations sur notre association, visitez notre site Internet qui est toujours disponible à l'adresse suivante : [www.cse17.fr.st](http://www.cse17.fr.st)



**BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUTES ET TOUS**



**A bientôt !**

# LE P'TIT ECHO DE \* LA PIBOLE

\* Association Loi 1901 créée en 1973 (groupe folklorique membre de la FAFN – fédération nationale)

*Siège social : COURCOURY (17100)*

*Ses membres : Hommes, femmes, enfants sans distinction d'âge*

*Objet : perpétuer les arts et traditions populaires de la fin du XIXe siècle par le parler (théâtre), la musique, le chant et la danse*

## ACTIVITES D'ETE

### *Les spectacles*

C'est plutôt au moment du passage des touristes ou de l'organisation des fêtes locales que La Pibole ou coccinelle (emblème du groupe) prend son envol pour partager aux 4 coins des provinces françaises ou européennes, danses, musiques et chants traditionnels saintongeais de la fin du XIXe siècle.



Grands et petits ont à cœur d'entraîner dans leur ronde les spectateurs qui, même s'ils sont a priori un peu timides, apprécient l'initiation aux danses de groupe sur les rythmes saintongeais.

Le contact direct avec le public contribue à donner aux touristes l'image d'une Saintonge conviviale.

### **ST PALAIS SUR MER**

Les représentations de l'été nous ont mené de la Charente à la Gironde, des terres à la côte Atlantique.



**JARNAC CHARENTE** (France-Québec)

### **COURCOURY**

*(visite nocturne avec Saintonge Romane)*







## *La détente*

Une représentation un peu longue qui se finit par un bon gâteau, ça récompense la patience des petits comme des grands !



Si la chaleur n'a pas été trop écrasante, une représentation en plein dans un site bien équipé comme celui de SAINT SAVINIEN a permis aux plus jeunes d'être récompensés par une balade en petits bateaux



## **PROJETS HIVERNAUX**

### *Le travail en « coulisses »*



Dernier spectacle en octobre et reprise des répétitions en suivant : on cherche à garder le rythme et à ne pas perdre le plaisir de se retrouver et à initier les nouveaux venus.



On prépare également nos cartes de vœux personnalisées : merci à Marie-Chantal de nous avoir ouvert les portes de sa maison charentaise et ses annexes !

### *Noël et retrouvailles*



Pas de mois de décembre sans Noël : les Pibolons se sont donnés rendez-vous à la Salle des Fêtes de COURCOURY pour un petit repas familial avec les membres, les parents et... les premiers cadeaux du Père Noël pour les plus jeunes.

On ne prend pas le costume traditionnel pour l'occasion mais un déguisement : cette année le thème est le « cirque » : quels seront les artistes du jour ? On verra cela à l'occasion d'un prochain article !

**NOËL ET NOUVEL AN :  
AMIS COURCOUROIS AGREEZ NOS MEILLEURS VŒUX !**



**Infos pratiques :**

Tél : 05 46 93 30 44 (Président Mr C. BOISSINOT)

Tél. : 05 46 91 04 74 (Directrice Mlle C. BOISSINOT)

E-mail (*pour nos dates, horaires, lieu de rendez-vous*) :  
[claude.boissinot@tiscali.fr](mailto:claude.boissinot@tiscali.fr), [claire.boissinot@free.fr](mailto:claire.boissinot@free.fr) ; [jean-louis.mechain@wanadoo.fr](mailto:jean-louis.mechain@wanadoo.fr).

**Cotisation annuelle** : 6.00 €

**Entraînements** : salle René Guillot à COURCOURY le vendredi ou samedi soir à partir de 20 h 30 (*se renseigner*)

**Qualités requises** : bonne humeur et esprit d'équipe

**Notre site** : <http://www.lapibole.fr.st>

# LA COUR'OIE

Encore un succès pour la 15<sup>ème</sup> Fête de l'Oie !



Inauguration Mme La Députée avec les élus



Des parkings bien remplis



Portraitiste



Vin d'honneur



Les chocolats CRILLOS



La foule dans la brocante



Le dressage d'Oies



Les arts à la Maison de la Seugne



Groupe musical LES CROGS



Un public attentif



Groupe Folklorique Hongrois

## MARCHE DE NOEL

Le premier Marché de Noël de Courcoury a eu lieu les 22 et 23 Novembre 2008. Malgré une météo un peu capricieuse, beaucoup de visiteurs et de clients ont pu faire leurs emplettes auprès d'une trentaine de commerçants et d'artisans présents pendant ces deux journées.

Cette manifestation a aussi été l'occasion de récolter des fonds pour le Téléthon : vente d'objets, tombola et participation des exposants.

Une mention spéciale pour le père Noël avec qui les enfants pouvaient se promener dans une superbe calèche !

Merci à nos commerçants locaux (Restaurant et Pizzaiolo) qui ont apporté leur savoir-faire et qui ont participé à l'évènement.

Enfin un grand merci à tous les habitants de Courcoury (bénévoles, exposants et visiteurs) qui ont contribué à la réussite de cette manifestation !



# ***ET ENCORE ...***

## **He ben asteur**

Armand, je crai ben que j'ai fait un mauvais rêve, deux costauds, amenant ma paillasse et la léssiveuve avec mes économies, à force de nous rabattre les oumerolles, avec les coffres-fort troués, olé coume le cougnat avec la part des anges « i ont été gormand chette année ».

Eh ben Eugène moi o lé ine réalité, i sont pas très civiques à notre époque j'ammenia la piâ de bouc, quand le souleil nous tapia su l'cagouet, maintenant i hasiquant s'rinçant la gorgère, avec ine bouésson, qui n'est pas du jus de souchot, mettant les boîtes dans le foussié, i ont peur de ne pas reconnaître leur chemin pour retourner à leur cabourne, i feriant mieux de se caler les jottes avec d'au grailon et des cagouilles, si gauleyantes à vous faire pépter les jottes de piézis.

Fi de garces Armand, encore ine année de treize luna, les loches avant vasiqué sur les salades, les perôts voulant pu du garouil qu'a eu fret, les cossons sont foutus dans la baillarge, les éronces avant poussé à la tête des peupions, z'avant fait les métives entre deux égails, les calas avant logé dans la dorne de la beurgeoise, o la que la veugne qui a douné son nectar, le bon dieu a pensé à nos charentais, o lé vrai que la haut, il n'en prend ine par de notre goutte, mais rassurez vous o l'achalle pas la planète, o s'loué avec des glaçons sans zou gavagner.

Le vent tourne à la galerne, je sens la piâ qui me teurzalle, je vas trouver la beurgeoise et super mon couton avec du gigouris du dernier goret, que j'avons trucidé avant qui l'attrappe le rouget.

He ben Eugène faut pas croire que les maux sont partout, je sont quand même beunèze à Courcoury, j'avons les marais avec ses batégails, les fragnes pour nous chauffer, les bounes angueuilles dans le fossé des Trâ, la sauce aux lumas, les heutres de Marennes, in restaurant pour se remplir le jhabot, noute repas de la naû, que j'attendons avec piézi, que les jhottes m'en beurtillant rin que dit penser.

Bon o lé vrai que j'ai la goule qui n'arrête pas po que la j'havasse qu'animait la j'herbaude à la fin des battages, au cul de la vanneuse, mais les geurlets quand vin la neut, chantant leur mélodie, et le doux silence, nous fait dodailer devant l'âtre de la cheminée, étons pas beun dans nout'e commune !?

Deursant la tête, arrêtons de queuner,  
Portait vous beun mes bitons,  
Je sont pas prêt pour la queureson,  
A la revoyure mes émits et boun année.

## Petites annonces

<p>Madame Michelle DENIS, porteuse de pain, tient à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées et l'ont soutenue pendant les moments difficiles qu'elle a traversés. Elle leur en gardera toute sa reconnaissance et son bon souvenir.</p>	<p>Jeune fille 16 ans, scolarisée en 1<sup>ère</sup> S au lycée de Bellevue Propose baby-sitting sur la commune de Courcoury Les week-ends et vacances scolaires Tél : 06 88 59 55 56 Tél parents : 06 87 01 06 18</p>
<p style="text-align: center;"><b>Bibliothèque de Courcoury</b></p> <p>Dans le cadre de la mise en place d'un Espace Bibliothèque dans notre commune, nous faisons appel à des bénévoles pour assurer des permanences de ce service qui sera ouvert à tous. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Documents anciens sur la vie de Courcoury</b></p> <p>Pour poursuivre l'enrichissement des archives communales, nous recherchons des cartes postales, photographies anciennes et documents concernant Courcoury. Les documents seront scannés et restitués sans délais à leurs propriétaires. Si vous en possédez, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.</p>

## Commerçants et Artisans

L096850001250

# Coiff'

# COURCOURY

# Elixir

Salon de Coiffure Mixte

**HOMME**  
Shampoing Coupe Coiffage 14€

**FEMME**  
Shampoing Coupe Brushing 24€  
Cheveux courts

**FEMME**  
Shampoing Coupe Brushing 40,50€  
Couleur - Cheveux courts

**FEMME**  
Shampoing Brushing 12€  
Cheveux courts

**ENFANT**  
Shampoing Coupe Coiffage 11,50€  
Jusqu'à 10 ans

24, rue P. Schoeffer  
17100 COURCOURY  
10 mn de Saintes  
(à 200 m de l'école primaire)  
**05 46 90 42 33**

**Espace jeux pour vos bout'chou**

Lundi : 14h/18h  
Du Mardi au Vendredi :  
**NON STOP 9H/18H**  
SUR RDV entre 12H/14H  
Samedi : 9h/13h

**Alimentation, Tabac, Presse**  
*Les 4 Routes*

Jean-Paul & Roseline  
3 route de Beillant  
17800 ST SEVER  
tél. 05 46 98 15 54  
tél. 06 29 66 42 96



OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 7 H à 13 H ET DE 15 H à 20 H  
SAMEDI  
DE 8 H à 13 H ET DE 15 H à 20 H  
DIMANCHE ET JOURS FERIES  
DE 8 H à 13 H



## ylona "pizz"

Les Mardis et Vendredis à COURCOURY  
sur le parking en face de la Coiffeuse  
de 17H30 à 21H00  
Tél : 06 89 53 91 93

*Un grand choix de Pizzas de 6,50€ à 12,00€  
Mini pizza pour votre apéro sur réservation*

# POISSONNERIE Nicolas GOT

“ En direct de La Cotinière ”

Huitres

moules

Tout poisson

LES PRIX

C'EST

BIEN, LA

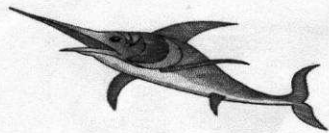
QUALITE C'EST MIEUX, ICI, NOUS AVONS LES DEUX

Plateaux de fruits de mer

06 64 32 45 02

/

06 62 39 69 24



**POUR LES FETES,  
NOUS VOUS PROPOSONS  
DES PLATEAUX DE FRUITS DE MER  
A 15 € PAR PERSONNE  
COMPRENANT :**

6 huitres – ½ tourteau – 6 langoustines  
6 crevettes roses – des crevettes grises  
6 bulots – 2 palourdes – 2 amandes – 2 praires

A retirer les 24 et 31 Décembre au 12 route de Corcosse  
A Courcoury à partir de 18H

Rappelons que notre étal, c'est aussi une grande variété de poissons en provenance de La Cotinière, d'huitres Marennes-Oléron, de coquilles St Jacques, de Pétoncles, de homards et langoustes vivants ou cuits selon vos envies !

Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Zinguerie  
Les énergies renouvelables

## Lalut-Duret sarl

1, route du Terrier de la Fade  
Les Groies - 17100 COURCOURY

Tél. 05.46.95.51.72  
Fax 05.46.91.01.74  
Port. 06.81.08.05.46

### RECUPERATION ESSAIMS

D.D.A.S. N° 17 1489

### Monsieur ROSSIGNOL Marc

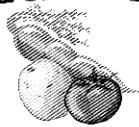
20 Rue du Petit Lotbat

17800 ROUFFIAC

05.46.96.47.78

06.29.55.54.91

## “AU BONHEUR DES PAPILLES”



ACCUEIL À LA FERME

### MARYSE ET EMMANUEL ESPIEUX

LE GRAND VILLAGE

29 B IMPASSE DES GROS BONNETS  
17100 COURCOURY

05.46.93.27.23

06.66.01.42.15

### LÉGUMES DE SAISON

- fèves
- pommes de terre
- tomates
- courgettes
- poivrons

Haricots verts et demi-sec

Herbes aromatiques...

### CULTIVÉS NATURELLEMENT

(en conversion BIO)

et toujours le **JUS DE RAISIN BIO**  
(certifié Ecocert)

Vente à domicile, tous les jours de semaine de 17h à 20h  
et le samedi matin de 9h à 12h

BOUCHERIE - CHARCUTERIE  
VOLAILLES  
ALIMENTATION GÉNÉRALE

## Michel GENEAU

17610 CHÉRAC  
Tél. 05 46 96 44 06

Spécialités :  
Grillons Charentais  
Boudin de Campagne

Qualité EXTRA

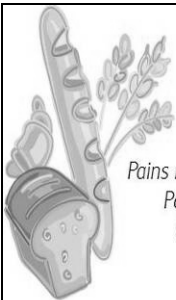


déca**mètre**

Mètreur  
Econome du Bâtiment  
Pilotage  
Conduite de travaux

Carole DUNOYER - Spécialisée Patrimoine Ancien et  
Monuments Historiques

1, Le Calvaire - 17100 COURCOURY  
☎ 09.6.25.13.1.76 ☎ 05.46.93.70.13 - ✉ decametre.sarl@orange.fr



**BOULANGERIE PATISSERIE  
AU PAIN MONTILIEN**

**17800 MONTILS**

Pains normaux et grand choix de spéciaux, portage à domicile  
Pâtisseries le week-end et sur commande la semaine  
Pièces montées, petits fours salés ou sucrés, etc...  
Tél : 05 46 91 23 54

Préparez vos fêtes de fin d'année



Domaine du Père Guillot

St Emilion  
St Estéphe  
St Amour  
St Véran  
Morgon  
Juliéna  
Chiroubles  
Moulin à Vent



Bordeaux  
Sancerre  
Montravel  
Meursault  
Bergerac  
Crémant  
Whisky Écossais  
Vodkas Polonaises

**LECRON Guy**  
Dépositaire indépendant  
2 Bis rue du Maine  
17100 Courcoury  
05.46.91.02.57  
06.29.78.97.66



**RESTAURANT TRAITEUR  
L'AMARYLLIS**

Place de l'Eglise  
17100 COURCOURY



**Tél. 05 46 74 09 91**

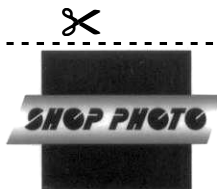


*Ouvert tous les jours*

Menus de groupe  
tout compris  
à partir de  
**21 €**

Menus  
Le midi en semaine : 12 €  
—  
15 € - 20 €  
et 25 €

Imprimerie Saintaise - Ne pas jeter sur la voie publique



**RECOMMANDÉ  
AUX CONSOMMATEURS  
D'IMAGES**

**Bon pour un agrandissement numérique**

**15X21**

**GRATUIT\***

59 Cours National  
17100 SAINTES  
tel : 05.46.74.69.66

\* sur présentation de ce bon original  
\* Un seul bon par famille

## MOTS CROISES

	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
<b>A</b>										
<b>B</b>					■					
<b>C</b>		■						■		
<b>D</b>									■	
<b>E</b>				■			■			
<b>F</b>		■							■	
<b>G</b>					■					
<b>H</b>						■		■		
<b>I</b>				■						■
<b>J</b>										

### HORIZONTAL

### VERTICAL

A Charcuterie	1 Etonnant
B Amie du foyer – Combat dans les arènes	2 Une âme vide – Petit cours - Tentée
C Hurler – Sécurité sociale ou insécurité du passé	3 Petite blessure
D Choisir	4 Hôte des forêts – Lit de la rivière
E On la prend à l'envers – Négation – Pas ailleurs	5 Connue pour ses lentilles – Eau troublée
F Bue	6 Improductif – Bienheureux raccourci
G Lettre grecque – Enchères	7 Organe des fougères - Lassitude
H Refuge – Service britannique	8 Prix du silence – Un domaine des huîtres Indication postale
I Préfixe novateur – Coutumier	9 Issus – Permet de voler
J Essais	10 Périodes d'examens

### « Si j'étais Maire ? »

par les élèves du cycle 3 de l'école de Courcoury

Si j'étais maire, je mettrais une boulangerie - épicerie, près de l'école, ni trop petite, ni trop grande.

J'installerais des lampadaires avec plus de lumière. Je placerais des trottoirs partout pour mieux marcher.

Loan

Adresse :

16, rue Sainte Eulalie - 17460 PREGUILLAC - Tél. 05 46 90 14 03

Notre coopérative artisanale du bâtiment intervient dans :

- la construction de maisons ossature bois
- la construction de maisons traditionnelles
- la rénovation de bâtiments
- l'extension de bâtiments

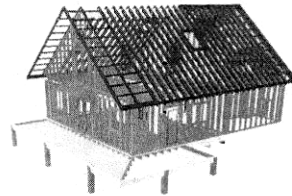
Nous nous inscrivons dans une démarche bioclimatique.  
Chaque artisan a été sélectionné pour ses compétences.

Notre coopérative a le statut de constructeur et vous propose selon la nature des travaux :

- Un Contrat de Construction de Maison Individuelle - C.C.M.I.
- Un contrat de Marché de Travaux de Bâtiment.

Nous vous offrons toutes les garanties pour le réalisation de votre construction :

- Garantie de remboursement et de prix
- Assurance Décennale
- Assurance RCP
- Dommage ouvrage



Quelques projets en cours sur notre site internet :  
<http://www.atlantique-maisons-bois.com>

Contactez-nous :

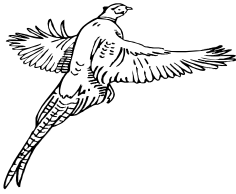
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Email : .....

Document non contractuel

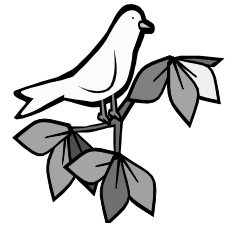
Merci de ne pas me jeter sur la voie publique

## SOLUTION DES MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	S	A	U	C	I	S	S	O	N	S
B	T	E	L	E		T	O	R	E	E
C	U		C	R	I	E	R		S	S
D	P	R	E	F	E	R	E	R		S
E	E	U	R		N	I		I	C	I
F	F		A	V	A	L	E	E		O
G	I	O	T	A		E	N	C	A	N
H	A	S	I	L	E		N		I	S
I	N	E	O		U	S	U	E	L	
J	T	E	N	T	A	T	I	V	E	S



## MOTS MELES



De gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas, de bas en haut, retrouvez les oiseaux des prés, des marais et des champs

R	O	U	G	E	Q	U	E	U	E	A	I	L	E	A	U	T	O	U	R
O	T	U	L	S	T	E	N	E	G	S	E	D	E	L	A	R	A	B	P
H	U	L	O	T	T	E	G	R	O	G	E	G	U	O	R	D	P	A	A
R	S	B	E	C	C	R	O	I	S	E	B	E	C	U	R	A	E	L	T
U	S	A	I	G	R	E	T	T	E	G	A	R	Z	E	T	T	R	B	T
B	E	R	G	E	R	O	N	N	E	T	T	B	A	T	B	E	D	U	E
R	A	G	C	A	N	A	R	D	M	T	C	E	I	T	E	T	R	Z	C
E	B	E	C	A	S	S	E	R	O	E	O	C	L	E	C	T	E	A	H
E	E	T	O	U	R	N	E	A	U	D	R	A	S	U	B	O	A	R	O
P	I	E	A	S	O	L	L	E	C	E	N	E	L	L	L	N	U	D	U
E	S	I	L	R	U	O	C	E	H	B	E	C	A	S	S	I	N	E	E
R	A	S	O	R	G	R	O	I	E	P	I	P	I	T	E	L	L	E	T
V	C	E	R	I	E	F	O	U	T	E	L	X	I	R	D	R	E	P	T
I	U	B	I	T	G	A	B	U	S	E	L	M	O	U	E	T	T	E	E
E	O	E	O	T	O	U	R	T	E	R	E	L	L	E	C	R	A	S	G
R	H	R	T	T	R	C	O	U	C	O	U	P	A	T	T	A	R	I	N
E	C	G	E	I	G	O	C	O	R	M	O	R	A	N	E	Q	O	C	A
H	U	P	P	E	E	N	A	S	I	A	F	O	U	L	Q	U	E	E	S
E	B	O	U	V	R	E	U	I	L	C	I	G	O	G	N	E	O	I	E
M	O	I	N	E	A	U	R	U	E	H	C	E	P	N	I	T	R	A	M

AIGRETTE GARZETTE	COQ	MARTIN PECHEUR
ALOUETTE	CORMORAN	MESANGE
AUTOUR	CORNEILLE	MOINEAU
BALBUZARD	COUCOU	MOUETTE
BARGE	COURLIS	OIE
BECASSE	EMOUCHET	PERDREAU
BECASSINE	EPERVIER	PERDRIX
BEC CROISE	ETOURNEAU	PIE
BERGERONNETTE	FAISAN	PIPIT
BOUVREUIL	FAUCON	RALE DES GENETS
BUSARD	FOULQUE	ROUGE GORGE
BUSE	GREBE	ROUGE QUEUE
CANARD	HULOTTE	SARCELLE
CHOUCAS	HUPPE	TARIN
CHOUETTE	LINOTTE	TOURTERELLE
CIGOGNE	LORIOT	TRAQUET

A photograph of a snowy winter path through a forest. The path is covered in snow and has two distinct tracks, possibly from a vehicle or sled. The trees on either side are bare and heavily laden with snow, creating a dense, white canopy. The sky is bright and overcast, suggesting a sunny day. The overall scene is peaceful and serene.

Joyeux Noël

et

Bonne Année